

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1939 - 30 septembre 2005 - prix : 1 €

**4 octobre et après...**

**tous ensemble  
dans la lutte**



**La colère  
des marins  
contre  
le bradage  
de la SNCM**

p. 3 et 13

**Algérie**

**Le référendum n'effacera  
pas les massacres**

p. 9



## Sommaire

### Leur société

- p 4**
- Hewlett-Packard et la vraie fausse indignation de Villepin
  - Les Restos du cœur, 20 ans après
  - Comment alléger les impôts des riches
- p 6**
- Grève à la faculté de Rouen
  - Profits : record battu
- p 7**
- Non aux expulsions des travailleurs sans papiers
  - Fermeture d'un centre d'hébergement dans le 15e à Paris
- p 11**
- L'état déplorable des prisons
  - Logements insalubres à Paris
  - Congé parental
- p 12**
- Arrêts maladie : les vrais abus
  - Règlement de comptes chez Thales
  - Les « aides aux entreprises » coûtent cher...
- P 16**
- Quatre ans après l'explosion d'AZF
  - Nouvelle disposition en faveur de la précarité

### Politique

- p 5**
- Fabius et le SMIC
  - Le PCF à la recherche d'une nouvelle union

### Tribune

- p 6**
- Pour que le 4 octobre ne soit pas une journée d'action de plus mais l'annonce d'un mouvement d'ensemble jusqu'à satisfaction

### Dans le monde

- p 8-9**
- États-Unis :
    - Le passage de l'ouragan Rita
    - Manifestation contre la guerre en Irak
    - Bush contre la pauvreté, des paroles en l'air
  - Israël - Palestine : Sharon reprend le chemin de la guerre
  - Algérie : le référendum n'effacera pas les massacres

### p 10

- À propos de la mort de Simon Wiesenthal
- Ile de la Réunion : les propos nauséabonds de certains
- Tchad-Cameroun : la loi des compagnies pétrolières

### Dans les entreprises

- p 13**
- SNCM Marseille
- p 14**
- Régie du SIEDS à Niort. La Poste CTC Créteil. Samaritaine.
- P 15**
- Alstom Belfort, ENCI - PSA Mulhouse, Sogep - La Redoute à Wattrelos (Nord)

## Guillaume Sarkozy s'en sort à bon compte

Après les suppressions d'emplois de ces dernières années, c'est l'inquiétude aujourd'hui pour les 85 salariés de l'entreprise Tissage de Picardie à Villers-Bretonneux dans la Somme. Le PDG de cette entreprise spécialisée dans le tissu d'ameublement, Guillaume Sarkozy, qui n'est autre que le frère du ministre de l'Intérieur, se déclare en cessation de paiement.

Pour un peu, Guillaume Sarkozy voudrait se faire passer pour une victime. « C'est une conséquence indirecte de la mondialisation, qui provoque un changement extrêmement rapide des réseaux de distribution », a-t-il déclaré en annonçant le dépôt de bilan. Il oublie seulement de rappeler qu'il a largement profité de cette mondialisation en réalisant 60 % de ses ventes à l'exportation. De combien sa fortune personnelle et celle de ses proches se sont-elles accrues ? Evidemment, c'est une question sur laquelle il ne s'attarde pas.

En 1979, Guillaume Sarkozy avait interrompu une carrière commencée au ministère de l'Intérieur et poursuivie chez IBM : il faut dire que dans la corbeille de mariage avec sa première épouse, il y avait les Tissages de Picardie dont il était devenu directeur puis PDG et propriétaire d'une majorité du capital. Ce fut aussi un tremplin pour lui permettre d'accéder à la présidence du syndicat patronal de l'industrie textile, adhérent au Medef.

Aujourd'hui, les salariés de Tissage de Picardie sont menacés tandis que le patron, lui, a déjà trouvé à se recaser : selon *Le Parisien*, il a décroché, fin août, la présidence du directoire de Menway International, une société spécialisée dans... le reclassement ! Les suppressions d'emplois, elles aussi, ouvrent, au moins à certains, des possibilités de s'enrichir...

Jean SANDAY

## Le piège du « Produisons français »

Guillaume Sarkozy se fait fort d'être un « libéral ». Il n'a pas dédaigné pour autant de bénéficier des aides publiques, qu'elles viennent de l'État (plan Fillon) ou du Conseil régional de Picardie. Celui-ci, à majorité de gauche, lui avait accordé une subvention en juillet 2004. Maxime Gremetz, au nom du PCF, avait donné son approbation en déclarant : « Monsieur Guillaume Sarkozy a des difficultés (...) En l'occurrence, il s'agit

d'un groupe français qui veut produire français. »

Sarkozy, comme n'importe quel bourgeois, n'avait rien à faire de « produire français ». Il voulait simplement « toucher français » et, pas sectaire en ce domaine, il acceptait même l'argent d'un Conseil régional « de gauche » et l'appui de Maxime Gremetz qui l'avait rencontré à cette occasion.

J.S.

## • Parti Socialiste

### Des journées parlementaires qui annoncent la couleur

Le sénateur-maire socialiste de Nevers insistait depuis longtemps auprès des dirigeants de son parti pour que la ville accueille les journées parlementaires de ce parti.

C'est chose faite cette année. Les deux journées des 21 et 22 septembre ont coûté 150 000 euros. La ville de Nevers, le département de la Nièvre et la région Bourgogne, tous

dirigés par le Parti Socialiste, ont déboursé 44 000 euros.

Les employés municipaux ont aussi été largement mis à contribution. Certains se sont transformés en chauffeurs, d'autres ont fait la circulation sur les parkings, d'autres le service, etc. La Maison de la culture, la Maison des sports et le palais

ducal ont été réquisitionnés pour la semaine.

La Maison des sports, où avaient lieu les repas confectionnés par un grand cuisinier cousin de Julien Dray, a été entièrement décorée avec 3000 m<sup>2</sup> de voilages.

Enfin, le lundi 20 septembre toute la matinée, les employés de la

Maison des sports ont posé de la moquette rouge. Mais à la mi-journée, la commission municipale chargée de vérifier les décorations a vu... rouge et a tout fait refaire. Elle a envoyé acheter de toute urgence de la moquette... rose ! Rose très pâle sans doute, pour qui aurait pu confondre.

Correspondant LO

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### Rennes

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** de 15 h à minuit  
Centre social Carrefour 18  
7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)

### Dans le Nord

**Samedi 8 octobre** de 15 h à minuit  
Espace Concorde  
Quartier de la Cousinerie, à Villeneuve-d'Ascq

### Bordeaux

**Dimanche 9 octobre** de 12 h à 18 h  
Salle Louise-Michel, à Saint-Médard-en-Jalles

### Grenoble

**Samedi 15 octobre** à partir de 15 h  
Salle « Le Prisme » à Seyssins

### Tours

**Samedi 15 octobre** de 14 h 30 à minuit  
La Pléiade à La Riche

### Mulhouse

**Dimanche 16 octobre** à partir de midi  
Salle Sainte-Geneviève  
17, rue du Printemps

### Le Mans

**Samedi 22 octobre** à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou

### Compiègne

**Samedi 19 novembre** à partir de 17 h  
Salle des fêtes, place de la République  
à Margny-lès-Compiègne

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

## d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 26 septembre



Il ne se passe pas une semaine sans que le patronat ou le gouvernement porte de nouveaux coups contre les travailleurs. L'affaire Hewlett-Packard n'est pas une exception mais une illustration de l'attitude de tous les grands groupes capitalistes. Cette entreprise s'appête à licencier plusieurs milliers de travailleurs alors pourtant qu'elle réalise des profits considérables et qu'elle a bénéficié des aides de l'État. Et

Chirac d'avouer son impuissance en appelant à la Commission de Bruxelles qui, à son tour, se déclare impuissante ! Mais à côté de cette multinationale, dont la presse a largement parlé, combien d'entreprises qui suppriment des emplois tout en faisant des profits ? Combien d'entre elles le font sans même que la presse en parle, s'agissant d'intérimaires ?

Côté gouvernement, après les mesures infâmes contre les chômeurs, après le « contrat nouvelle embauche », les discours sur le déficit de la Sécurité sociale annoncent de nouveaux déremboursements et des prélèvements supplémentaires. Et le gouvernement, en même temps qu'il vide les poches des salariés et des chômeurs, fait des cadeaux fiscaux aux plus riches.

Ce gouvernement de droite est un des pires que les classes populaires aient subis depuis bien longtemps. Mais comment oublier que les mesures antiouvrières du gouvernement de Jospin ont préparé le terrain aux attaques plus graves de la droite ? Comment oublier, alors que Le Pen n'aurait pu être élu de toute façon, que la gauche a fait voter pour Chirac à la présidentielle en lui donnant plus de moyens politiques pour mener la guerre contre les travailleurs ?

Tout cela, c'est du passé ? Non, malheureusement. Car, non seulement la gauche a accredité, lors de ses passages au gouvernement, l'idée qu'il n'y avait pas d'autre politique à mener qu'une politique favorable au grand patronat, mais elle se prépare à rééditer l'opération en proposant aux travailleurs comme seul horizon politique les élections de 2007. Mais c'est accepter par avance toutes les mesures antiouvrières

# L'unité, oui, mais tous ensemble dans la lutte !

que le gouvernement peut prendre d'ici là ! C'est s'en remettre de nouveau à la loterie électorale où, entre un Sarkozy qui ressemble de plus en plus à Le Pen et dont on sait qu'il mènera la guerre contre les travailleurs, et un dignitaire socialiste sorti vainqueur du combat des chefs au PS et qui ne fera pas mieux que Jospin, les travailleurs seront perdants à tous les coups.

C'est désarmer les travailleurs en ôtant jusqu'à l'idée qu'ils puissent se défendre eux-mêmes !

Le patronat mène en permanence sa lutte de classe contre les travailleurs. Si les travailleurs ne mènent pas la leur, ils sont perdus. Le Parti Communiste a cessé, depuis longtemps, de défendre cette vérité élémentaire. Il entonne, de nouveau, la rengaine du rassemblement électoral de la gauche.

Mais, pour les travailleurs, le seul rassemblement qui vaille est celui du monde du travail dans la lutte. Les deux vagues de grèves les plus importantes des dernières décennies ont fait reculer, toutes les deux, des gouvernements de droite : de Gaulle en 1968 et Juppé en 1995. Remettre le sort des travailleurs au choix de l'électorat entre deux représentants de la bourgeoisie, l'un de gauche, l'autre de droite, c'est ne leur laisser que l'alternative d'être déçus dès le soir des élections, si c'est la droite qui l'emporte, ou dans les mois qui suivent si c'est la gauche.

Il n'y a pas d'autre issue pour les travailleurs que de contraindre les centrales syndicales à organiser des luttes et à les fusionner dans une lutte unique susceptible de frapper le grand patronat, là où il est sensible, dans ses profits.

Par-delà les arrière-pensées des confédérations syndicales qui appellent à une journée d'action le 4 octobre en se gardant bien d'annoncer une suite, il faut que les grèves soient nombreuses et les manifestations amplement suivies. C'est la seule façon de montrer que les travailleurs n'acceptent plus d'être lanternés d'élections en élections pendant que les grands trusts exhibent des milliards de profits en poussant les classes laborieuses à la misère.

**Arlette LAGUILLER**

## • SNCM

### Les Rambos du gouvernement contre les grévistes !

Un communiqué d'Arlette Laguiller

Lutte ouvrière est pleinement solidaire des travailleurs de la SNCM qui se battent avec tous les moyens à leur disposition contre la décision du gouvernement de livrer au privé une entreprise de service public, en annonçant la suppression de plusieurs centaines d'emplois. En faisant donner les CRS et des commandos militaires hélicoptérés contre les travailleurs qui luttent pour se défendre, le gouvernement se comporte en exécuteur des basses œuvres du

grand patronat qu'il est.

Dans le cas de la SNCM, les conditions dans lesquelles l'entreprise serait vendue pour un dixième de sa valeur à un fonds de pension, c'est-à-dire à une société financière dont la spéculation est la raison sociale, tiennent de l'escroquerie.

Mais ce qui arrive aux travailleurs de la SNCM est significatif de l'attitude générale du gouvernement et du patronat qui privatisent à tout va et suppriment des emplois utiles alors

que le chômage est déjà catastrophique.

Mais que le gouvernement se méfie : les réactions ponctuelles dans des secteurs touchés finiront par confluer dans une explosion générale du monde du travail qui ne peut pas accepter d'être poussé vers le chômage par le patronat et par le gouvernement, exclusivement préoccupé à servir les riches.

Le 28 septembre 2005

Voir en page 13 nos articles sur la situation à la SNCM

La prochaine réunion du  
**Cercle Léon Trotsky**  
aura pour thème :

### **LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE LA PLUS PUISSANTE, À LA LUMIÈRE DE LA CATASTROPHE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS**

**Mercredi 5 octobre  
à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité**  
24, rue Saint-Victor, à Paris 5<sup>e</sup>  
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

(Attention, notre réunion du Cercle Léon Trotsky aura bien lieu un mercredi et non, comme habituellement, un vendredi.)

• Hewlett-Packard

## La vraie-fausse indignation de Villepin

« Il serait normal que Hewlett-Packard rembourse les aides publiques spécifiques dont le groupe a pu bénéficier », a déclaré Villepin au quotidien *Les Echos*. Et il a ajouté : « Chacun a un devoir vis-à-vis de la collectivité : ceux qui reçoivent des aides publiques doivent respecter les obligations qui les accompagnent. » Bel exercice de vraie fausse colère du Premier ministre, qui n'a aucunement l'intention de durcir les conditions d'attribution des aides de la collectivité aux entreprises, pas plus qu'il n'a vraiment l'intention de se doter des moyens d'obtenir leur restitution. Il cherche seulement à faire un numéro.

De son côté, Hewlett-Packard (HP) affiche clairement la couleur en affirmant « ne pas avoir reçu d'aides publiques ». Formellement, c'est la vérité. Car lors de son extension dans la région grenobloise en 1998, le Conseil général avait d'abord donné 648 000 euros à la communauté urbaine de l'Isle-d'Abeau pour qu'elle réduise le prix du terrain où HP voulait s'implanter, puis 610 000 à la ville d'Eybens pour qu'elle améliore le réseau routier desservant l'entreprise. HP n'a donc rien touché... directement.

Pour les politiciens, aussi bien ceux de droite que ceux de gauche, qui

réclament aujourd'hui un contrôle plus strict de l'utilisation des subventions aux entreprises (disons plutôt au patronat), il faudrait que ces entreprises maintiennent l'embauche pendant cinq ans. HP a semble-t-il créé les emplois promis et les a maintenus cinq ans. Même cette loi n'empêcherait vraisemblablement pas une entreprise comme HP de toucher l'argent, d'exploiter son personnel autant qu'elle le peut, puis de fermer si elle estime que c'est plus rentable. C'est le droit à la propriété et à sa libre disposition sur quoi repose l'économie capitaliste. Et ni Villepin ni aucun autre n'ont l'intention de limiter la marge de manœuvre des patrons, bien au contraire. Leur credo, c'est la libre entreprise. Et quand l'État ou les collectivités locales les subventionnent, c'est cadeau.

Quand il était Premier ministre et que Renault voulait fermer son site de Vilvorde, Jospin avait déclaré que « ce n'est pas le gouvernement qui décide » et que « nous ne sommes plus dans une économie administrée », il ne s'était pas donné la peine de faire semblant d'être contrarié, pas plus d'ailleurs que face aux licenciements chez Michelin.

Et pourtant, s'agissant d'entreprises bien françaises, souvent beaucoup plus soutenues par l'État que ne l'a été HP, les possibilités de contraindre les patrons sont nombreuses. Même dans le cas de Hewlett-Packard, si l'État avait une volonté réelle de récupérer son million d'euros de subventions, il ne serait pas difficile de bloquer les comptes bancaires de l'entreprise et de l'obliger à payer. Mais il se contente de discours mystificateurs.

Roger PÉRIER

• Le coin du poète

## Charnel et aérien

En voyage au Maroc, le Premier ministre a déclaré qu'il avait « une relation charnelle » avec ce pays et que « nous avons le même objectif : la croissance sociale en France, le développement au Maroc ». Traduit en français courant, cela donne : 350 millions

d'euros à Thales, Sagem et Dassault pour rénover l'aviation militaire marocaine et l'équiper de nouveaux missiles.

Villepin a beau être poète, ses « relations charnelles » restent très matérielles.

Paul GALOIS

• Les Restos du cœur, 20 ans après

## L'incurie d'un pouvoir sans cœur

Il y a vingt ans, le 26 septembre 1985, Coluche lançait sur les antennes d'Europe 1 l'idée d'une cantine gratuite, ouverte aux plus démunis, et financée par les dons publics. Les « Restos du cœur » étaient nés, et dès la première année, ils avaient distribué gratuitement 8,5 millions de repas.

Vingt ans après, les Restos du cœur, loin de voir leur rôle diminuer, ont au contraire multiplié leur activité, à tel point qu'elle est devenue aujourd'hui indispensable : pendant le dernier hiver 2004-2005, 67 millions de repas ont été distribués.

Car dans le domaine de l'aide alimentaire aux plus pauvres, comme dans bien d'autres domaines, l'incurie des pouvoirs publics, et du gouvernement en particulier, est totale.

La plus grosse partie des ressources de cette association vient des dons des particuliers, et les repas peuvent être distribués parce que des milliers de bénévoles, chaque année, pallient l'incurie de l'État, dans ce qui devrait être une garantie élémentaire, évidente, vitale : que chacun puisse manger à sa faim.

L'Union européenne, au fil des années, a contribué à une partie des ressources des Restos du cœur et des autres associations similaires (Secours populaire, Croix-Rouge, Fédération des banques ali-

mentaires). Cette contribution s'est faite essentiellement sous forme de produits agricoles, pris sur les surplus et sur les stocks européens alimentaires. Mais même de ce



côté-là, la période est à la restriction : car les Restos du cœur ont annoncé que cette aide va être diminuée de manière importante cette année. D'une part c'est l'enveloppe globale européenne qui est amputée, d'autre part les demandes venant des nouveaux États membres vont être prises désormais en compte. L'aide destinée aux associations françaises va donc diminuer de 20 %, chutant de 48 millions d'euros à 38 millions d'euros. C'est d'autant plus choquant qu'il s'agit en fait de sommes dérisoires, même pour le budget agricole européen.

Comme le résume très bien le président des Restos du cœur, les vingt ans de ceux-ci ne seront pas fêtés : « Il n'y a pas de quoi se réjouir d'être encore là ».

Bertrand GORDES

## Le coup du téléphone

En mai, Cegetel, du groupe Vivendi, fusionnait avec Neuf Télécom pour former le premier opérateur privé de télécommunications, Neuf Cegetel.

En septembre, ce dernier prévoit 945 suppressions d'emplois, dont 721 licenciements, sur un effectif de 3 575 salariés.

Quand un patron prétend que ça ne va pas, il licencie. Et il licencie aussi quand ça va, comme dans ce cas où comme à Hewlett-Packard.

## • Pour alléger les impôts des riches, le gouvernement ne manque pas d'imagination

Dans le cadre de sa réforme de l'impôt sur le revenu, le gouvernement a annoncé un plafonnement des réductions d'impôt liées aux quelque 400 « niches fiscales » recensées. Ce plafond s'établit à 8 000 euros par foyer, augmenté de 750 euros par personne à charge.

Cette mesure n'est pas bien méchante puisque, de l'aveu même du ministre de l'Économie Thierry Breton, elle ne concernera que 10 000 contribuables, les plus aisés. Beaucoup d'autres continueront à profiter pleinement des avantages fiscaux

liés à la location d'appartements ou à l'emploi de domestiques.

D'autant que, pour plaire à son électorat, le gouvernement a décidé que plusieurs dispositifs échapperaient à ce plafonnement. C'est le cas des investissements dans les DOM-TOM, notamment dans les appartements à louer, qui donnent droit à d'importantes réductions d'impôt.

Parallèlement, certains dispositifs ont été discrètement améliorés. Celui concernant les donations en fournit un exemple : jusqu'à présent, des

parents fortunés pouvaient donner, sans payer de taxes, tous les dix ans, jusqu'à 50 000 euros à chacun de leurs enfants. Désormais, ce délai sera réduit à six ans.

Enfin, Villepin ne veut pas être en reste sur ses prédécesseurs qui, au fil des ans, ont multiplié les niches fiscales. Ainsi, en moins d'un mois, il a annoncé une demi-douzaine de mesures supplémentaires. Et il y a tout lieu de penser que, plus on se rapprochera des élections de 2007, et plus il se montrera imaginatif !

Roger MEYNIER

## Service non compris

En 2004, les patrons de l'hôtellerie et de la restauration avaient reçu 1,5 milliard d'euros de l'État, en promettant d'aligner le smic hôtelier, inférieur de 11 % au smic dit normal.

Hôteliers, restaurateurs, etc., ont empoché l'argent. Maintenant, leur union patronale conditionne la revalorisation des salaires dans le secteur à la baisse de la TVA à 5,5 % en 2006. Jamais rassasiés !

• Fabius et le smic

## Un radicalisme de bonimenteur... à zéro euro

Pour marquer « sa différence » face à ses nombreux concurrents du PS en vue des présidentielles de 2007, et faire la démonstration de son « ancrage à gauche », Fabius, à l'occasion de la présentation de la motion de son courant en vue du prochain congrès du PS, a mis en avant la « revalorisation » du smic. « *Le smic sera au moment de l'élection (de 2007), a-t-il déclaré, à 1 275 euros. La proposition que nous faisons c'est qu'avant la fin de la législature, donc sur cinq ans, on atteigne, en fonction des réalités économiques, entre 1 400 et 1 500 euros* ».

Si cette promesse devait éventuellement avoir une réalité, c'est-à-dire si le candidat Fabius était investi par le PS, si ensuite il était élu, et si enfin il tenait un tant soit peu compte de ce qu'il a promis, ce qui fait quand même beaucoup de si, on se rendrait compte qu'il s'agit d'une véritable arnaque digne des boniments des camelots de foire.

Fièrement Fabius s'engage à augmenter le smic en moyenne « de 2 % à 3 % par an » pendant cinq ans s'il est élu. Sur la base de 2 % cela le porterait en 2012 à 1 410 euros, soit « entre 1 400 et 1 500 euros » comme annoncé. Le smic, qui a été revalorisé au 1<sup>er</sup> juillet comme chaque année, est actuellement à 1 217, 88 euros mensuels brut pour les salariés à 35 heures. Fabius pense qu'il sera porté à 1 275 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2006, dernière date de revalorisation avant l'élection présidentielle de 2007, soit une augmentation de 4,7 %. En clair Fabius s'engage donc à « aug-

menter » le smic moins que ce qu'il devrait l'être l'année qui vient et, doit-on ajouter, moins que dans le passé et sans doute moins que les procédures légales en cours ne le prévoient. Il ne prend donc pas vraiment de risque.

En cinq ans le smic a augmenté de 27 %, soit de 4,9 % par an, et de 42, 37 % en dix ans, soit plus de 3,5 % par an, bien plus que la promesse de Fabius. Le smic, à l'heure actuelle, est revalorisé en fonction de deux critères : d'abord au minimum au niveau de l'indice officiel des prix, mais en plus le smic ne peut augmenter de moins de la moitié de la hausse du pouvoir d'achat, au-delà de la hausse des prix, constatée pour l'évolution du salaire moyen ouvrier. Cette augmentation est fixée par décret par le gouvernement.

Ce qu'avance Fabius ce n'est donc même pas une revalorisation du smic, mais tout au plus la poursuite de son évolution actuelle, voire moins.

Mais lui-même ne prend pas au sérieux ses propres déclarations, qui ne sont que des effets d'annonce visant à faire impression. Cela marque aussi le profond mépris de ce « présidentiable » pour les travailleurs dans l'intérêt de qui il prétend parler, ne les croyant pas capables de prendre une caleulette pour se rendre compte de la portée réelle de ses propositions.

Paul SOREL



## Le PCF à la recherche d'une nouvelle union... derrière le PS

« *Nous pouvons et devons nous donner l'objectif que la gauche puisse se rassembler dans une majorité politique susceptible de gouverner ensemble* », a réaffirmé le dernier conseil national du PCF, qui s'est tenu les 21 et 22 septembre. Pour quiconque sait compter, une telle majorité ne peut exister qu'avec, ou plutôt qu'à la traîne du Parti Socialiste. Et c'est donc cette seule perspective que le PCF choisit d'offrir à ses militants et à son électorat.

Le bilan des cinq années du gouvernement Jospin est encore dans la mémoire des électeurs de gauche et du PCF : l'aventure s'est terminée par l'échec électoral du 21 avril 2002, le candidat du Parti Communiste étant tombé à 3,37 % des suffrages et celui du Parti Socialiste, passé derrière Le Pen, se trouvant donc éliminé du second tour.

On a pu faire l'expérience que la présence de ministres communistes au gouvernement ne se traduisait pas par une amélioration de la situation de la population laborieuse. À qui a rendu service Gayssot, ministre des Transports et dirigeant du PCF, quand il décidait et justifiait la privatisation d'Air France, entérinait l'éclatement de la SNCF ? Aux travailleurs ou au patronat ? Les électeurs de gauche – et ceux du PCF en particulier – ont été au contraire les victimes de ses privatisations et de la cohorte de licenciements et plans sociaux, contre lesquels Jospin affirmait être impuissant.

Et pour finir, les dirigeants du PS, avec tous leurs associés de l'ex-Union de la gauche, ont piteusement appelé à voter en faveur de Chirac, soi-disant pour faire barrage à Le Pen. Et on a eu – et on a toujours – Sarkozy, qui fait du Le Pen. Mais à la diffé-

rence de ce dernier, lui, il siège au gouvernement et peut même prétendre au fauteuil présidentiel.

Voilà le bilan calamiteux de la dernière expérience gouvernementale de la gauche, que le PCF a d'ailleurs payé chèrement, en voyant son score électoral s'effondrer. Alors, comment faire avaler une nouvelle fois la même formule ?

Pour l'instant, la direction du PCF en reste à des considérations très générales. Il n'est pas question qu'il s'engage de nouveau dans une coopération gouvernementale avec le PS, si ce dernier ne s'engage pas. Mais sur quoi ? La direction du PCF aligne des questions : « *Comment vaincre le cancer du chômage et de la précarité ? Comment peser sur l'économie ?* », etc. Le PCF a troqué le poing levé pour un point d'interrogation.

D'autres interrogations lèvent un coin du voile : « *Certains ont cru bon, a déclaré la direction du PCF, d'ironiser sur la venue de Laurent Fabius à la Fête de l'Humain. Mais comment ne pas voir que ce positionnement, comme celui d'autres responsables de gauche, est directement lié à la situation et au débat dans notre peuple ? Et n'est-ce pas là, justement, notre objectif essentiel : contribuer à ce que le débat politique dans notre peuple, ses exigences, fassent bouger toutes les forces politiques, et donc leurs dirigeants ?* ». Dans cette nouvelle alchimie, la potion magique serait le débat « à gauche », qui ne peut qu'aboutir à une rénovation de la gauche et de ses porte-parole, forcément dans le bon sens, celui du peuple.

Dans le passé, on a vainement tenté de transformer le plomb en or. On a aujourd'hui encore moins de chances de transformer des politiciens professionnels comme Fabius, Mélançon,

Emmanuel et C<sup>ie</sup> en défenseurs des intérêts populaires. De plus, rien ne dit que ce sera un de ceux-là qui sera choisi pour représenter le PS en 2007.

Le PCF se prononcera, a-t-il annoncé, en mars prochain sur le nom du ou de la candidate qu'il soutiendra au premier tour de l'élection présidentielle. Tout en précisant qu'une « *candidature communiste serait un atout* », il n'a pas écarté l'hypothèse d'une candidature choisie hors du PCF. D'ores et déjà, il annonce une perspective à géométrie très, très variable. Il est vrai que l'équation n'est pas simple pour lui, car le « vote utile » pour le PS peut jouer en sa défaveur et lui faire perdre des voix. Le risque subsiste que la présence de son candidat contribue à empêcher celui du PS d'être présent au second tour, ce qui ruinerait pour cinq ans toute possibilité de participation gouvernementale. Il doit essayer de se distinguer du PS, mais sans pour autant que cela aboutisse à une rupture. Car il a besoin de l'alliance avec le PS pour préserver les municipalités et les circonscriptions qu'il détient encore aux élections législatives et municipales qui suivront l'élection présidentielle de 2007.

Alors, si le PCF lance timidement quelques ceillades à ses partenaires de la campagne du « non » et peut commettre quelques infidélités passagères et platoniques, il ne veut pas rompre avec le PS : après tout, c'est ce dernier qui détient les cordons de la bourse... électorale.

Un nouveau feuilleton recommence, pas emballant : quelles que soient les péripéties, on en connaît la conclusion.

Christian BERNAC

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 90 (septembre 2005)

– France

Petites rivalités et grandes manœuvres électorales

– Côte-d'Ivoire

La montée des menaces

– Haïti

Les classes populaires entre misère et insécurité

– Guadeloupe

Réapparition de la xénophobie anti-haïtienne

– Italie

Préparatifs d'une alternance

– Annexe

Une correspondance LO-LCR

– Tribune de la Minorité

-Front de gauche ou front de lutte ?

Prix : 1,50 euro  
Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Pour que le 4 octobre ne soit pas une journée d'action de plus, mais l'annonce d'un mouvement d'ensemble jusqu'à satisfaction

Les confédérations syndicales appellent, dans le public comme dans le privé, à une journée de grève et de manifestation le 4 octobre sur les salaires, l'emploi et contre les dernières mesures anti-ouvrières du gouvernement. Notamment celles qu'il a fait passer en douce pendant l'été.

Nous avons en effet toutes les raisons de manifester tous ensemble notre colère.

Les grandes entreprises affichent des bénéfices record, mais elles continuent à licencier. Les 3,5 milliards de dollars de bénéfices de Hewlett Packard ne l'empêchent pas d'annoncer 14 000 licenciements dans le monde, dont 1 240 en France. Sony, numéro 1 mondial de l'électronique grand public, va supprimer 10 000 emplois et fermer 11 usines à travers le monde.

Le gouvernement arrose de subventions ces patrons licencieurs mais s'attaque aux chômeurs et augmente la précarité. Tout travailleur privé d'emploi devra accepter n'importe quelle embauche, pour n'importe quel salaire, sous peine de voir ses indemnités d'abord amputées puis supprimées. Accepter un Contrat Nouvelle Embauche par exemple, avec période d'essai de deux ans !

Les salaires sont bloqués depuis des années même quand les prix flambent. Comme celui de l'essence en ce moment par exemple. Et le gouvernement en a rajouté en profitant de l'été pour augmenter les prix qui dépendent de lui, comme le gaz et les transports publics.

Les loyers sont devenus exorbitants, au point qu'il n'est plus possible avec un petit salaire de trouver un logement décent. Mais Sarkozy expulse et jette à la rue les familles les plus mal logées. Tandis que de Villepin annonce une réduction d'impôt pour les plus riches et une baisse de l'impôt sur la fortune.

**Il faut mettre le coup d'arrêt à toutes ces attaques contre nos conditions de vie et de travail. Le 4 octobre peut être une première étape pour préparer cette contre-offensive.**

Bien sûr, une seule journée d'action n'y suffira pas. Les centrales syndicales,

qui se refusent à nous dire quelle suite elles entendent lui donner, le savent tout autant que n'importe lequel d'entre nous. Les partis de gauche aussi, qui ne pensent qu'aux futures élections dans un an et demi.

Il faudra un mouvement d'ensemble, voire une véritable grève générale pour contraindre les patrons et le gouvernement à céder et obtenir satisfaction. Ce mouvement semble difficile, c'est vrai. Mais il est possible. Il l'a été dans le passé. Et à plusieurs reprises : en juin 36 et, plus près de nous encore, en mai 68 ! Les travailleurs ne sont pas moins nombreux, ils ne sont pas moins indispensables à toute l'économie qu'à ces époques là. Au contraire. Nous sommes encore mieux placés.

C'est pour cela qu'il faut, tout en participant à fond au 4 octobre, nous préparer dès maintenant à aller au-delà.

En affirmant clairement les objectifs qui sont ceux de toute la classe des salariés :

- **augmentation immédiate des salaires de 300 euros mensuels pour tous ;**

- **interdiction des licenciements ;**  
- **suppression de toutes les formes d'emplois précaires avec de vraies embauches ;**

- **arrêt des privatisations ;**  
- **suppression des aides au patronat remplacées par des créations massives d'emplois dans les services publics.**

Partout saisissons-nous du 4 octobre pour faire grève ou manifester. Mais surtout, saisissons-nous de l'occasion pour dire que nous voulons que les journées d'actions s'insèrent dans un véritable plan de mobilisation et de coordination des mouvements et des grèves qui explosent aujourd'hui ça et là.

Un mouvement d'ensemble, ça se construit ? Oui. Et cela dépend de nous tous.

Soyons nombreux à pousser dans ce sens !

Éditorial des bulletins d'entreprise *l'Étincelle* du lundi 26 septembre édités par la Fraction

### Convergences Révolutionnaires n° 41 (septembre-octobre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'impérialisme français en crise.

Articles : Pour un front de lutte - De Villepin : cent jours ! Suffisant en effet - À propos des « responsabilités véritablement historiques » de la LCR - Belgique : petit pays mais solide impérialisme - Le retrait israélien de Gaza : l'indépendance du ghetto - USA : une remontée du mouvement anti-guerre

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Faculté de Rouen

# Grève pour plus de moyens

À la faculté de sciences de Rouen, une grève a démarré il y a quinze jours, grève qui a gagné les facultés de lettres et de socio-psychologie. Jeudi 22 septembre, près de 1000 manifestants, étudiants et enseignants-chercheurs, sont descendus du campus pour défiler dans les rues de Rouen.

Les enseignants de la faculté de sciences ont commencé la grève pour réclamer le paiement des heures supplémentaires effectuées pour encadrer des stages de leurs étudiants. Mais c'est le problème plus général des moyens alloués à cette université qui a mobilisé tout le monde enseignant, comme les étudiants et les personnels techniques (Iatos). Il manque en effet 40 postes d'enseignants, plus de 150 postes pour le personnel technique, les locaux sont vétustes. Les grévistes réclament que soit versée la totalité de la dotation globale de fonctionnement, alors que seuls 80 % de cette dotation sont accordés depuis quatre ans.

Le ministre délégué à l'Enseignement supérieur, François Goulard, a cherché à apaiser le conflit en annonçant le versement de 1,5 million d'euro au titre de la dotation de fonctionnement. Cela n'est qu'un effet d'annonce d'après le responsable du syndicat enseignant (Snesup) Pierre Hebert, car la somme était prévue et est même déjà dépensée. Le ministre délégué a annoncé également le déblocage

d'un million d'euros pour les travaux d'urgence, somme considérée comme dérisoire par le même dirigeant du syndicat enseignant ; en effet, la réfection du bâtiment de physique à elle seule coûterait 3,5 millions d'euros. Enfin une enveloppe de 150 000 euros supplémentaires est proposée par le gouvernement pour rémunérer les heures supplémentaires des enseignants. Évidemment, ces « propositions » ne sont faites que sous la pression de la mobilisation. Mais il n'est pas certain que cela suffise à calmer les esprits. La dotation globale de fonctionnement, elle, resterait bloquée à 80 %. Le ministre a argué que « Rouen est dans la moyenne des 82 universités françaises. Il est faux de dire que Rouen est sous-dotée ». Mais si Rouen est « dans la moyenne », cela signifie que le manque de moyens touche également d'autres universités.

D'après le syndicat de l'enseignement supérieur, il faudrait créer au moins 5 000 postes d'enseignants dans le budget 2006. Le gouvernement devrait débloquer 6 milliards d'euros pour le « plan recherche » sur les deux ans à venir, ce qu'il diffère depuis des mois, somme pourtant dérisoire si on la compare aux 6 milliards d'euros de bénéfices déclarés par un groupe comme Total sur un seul semestre.

De bonnes raisons pour que les 81 autres universités que compte le pays se décident elles aussi à rentrer dans la grève.

Aline RETESSE

## Qui a dit... ?

« Notre enseignement supérieur et notre recherche souffrent d'abord d'un manque de moyens. La France consacre un peu plus de 1 % de richesse nationale au financement de l'enseignement supérieur, un effort sensiblement moins important qu'aux États-Unis (2,7 %), en Corée du Sud (2,6 %) ou en Suède (1,7 %). La dépense par étudiant y est beaucoup moins élevée que dans la moyenne des pays de l'OCDE. »

Eh bien, c'est Sarkozy, le ministre de l'Intérieur, qui le dit dans une tribune du journal *Le Monde*, datée du 20 septembre. N'allez pas croire pour autant qu'il va en tirer les conséquences, faire quelques économies dans son propre ministère et convaincre Alliot-Marie d'en faire sur le budget de l'armée. Pourtant, cela aiderait à résoudre le problème.

A. R.

# Profits, record battu

« Les groupes du CAC 40 en route vers un exercice historique », titrait le quotidien économique *Les Échos*. Autrement dit, les 40 plus grosses entreprises françaises cotées en Bourse vont accumuler encore plus de profits - de l'ordre de 75 milliards d'euros - cette année que l'an dernier.

Total a engrangé déjà plus de 6 milliards au premier semestre (+44 %) et France Télécom 3,3 milliards (+223 %). BNP, AXA, Renault, Arcelor, Vivendi sont parmi les lauréats, avec L'Oréal, Carrefour ou Bouygues.

L'an dernier à la même époque, les mêmes, dans un ordre un peu différent, annonçaient des profits records, de

l'ordre de 50 milliards d'euros sur l'année. Autrement dit, non seulement les profits sont gigantesques mais ils grandissent à toute vitesse.

C'est bien comme on entend dans les manifs : « De l'argent, il y en a, dans les poches du patronat » !

Roger PÉRIER



• Sans-papiers

## Un policier menacé de sanctions pour avoir critiqué les expulsions

Un policier affecté à la Police aux frontières de Metz et chargé des reconduites de sans-papiers à la frontière est menacé de sanctions pour avoir critiqué ces expulsions. Dans une interview au journal *Libération* du 20 septembre, il déclarait en effet : « On expulse à tour de bras. On fait les fonds de tiroirs. On va chercher tout ce qui peut traîner comme étrangers en situation irrégulière. On "fait" beaucoup de familles. Une famille, ça peut faire six personnes. Souvent ce sont des gens qui sont là depuis plusieurs années. Même les collègues les plus durs ne comprennent pas. » Les responsables du syndicat général de la police (SGP), dont il est un représentant local, l'ont désavoué aussitôt dans un communiqué précisant que ses propos n'engageaient que lui et « en aucun cas le SGP ». Ce policier

a dû s'expliquer dès le 21 septembre dans le cadre d'une audition disciplinaire : la sanction encourue pourrait être une mutation. Il aurait en effet contrevenu au « devoir de réserve » auquel sont tenus les policiers. Prétexe grossier ! Gageons que des déclarations encensant les reconduites à la frontière n'auraient certainement pas été considérées comme une atteinte à ce « devoir de réserve ».

Le ministre de l'Intérieur, Sarkozy, a fixé l'objectif de 23 000 « éloignements » d'étrangers pour 2005. Blâmant le faible pourcentage, 56 %, atteint sur huit mois, il a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'accroître l'effort. Mais sur le terrain, « accentuer l'effort » dans les cinq mois à venir signifie multiplier les contrôles, raffer des jeunes majeurs sans papiers.

Cela signifie, pour « faire du chiffre », expulser des familles avec leurs enfants. Jean-Luc Garnier, secrétaire général du syndicat Alliance, avouait : « Il est vrai qu'il est très difficile de trouver des volontaires pour rejoindre les unités spécialisées de la PAF. Ce travail est souvent une source d'ennuis. Pour effectuer les reconduites, le ministère est donc contraint de recourir à des policiers d'autres services, qui sont, en général, plutôt réticents. »

Ces policiers, qui eux-mêmes supportent de moins en moins d'avoir à faire ces expulsions, doivent donc de plus en plus ne surtout rien dire à personne. Les responsables de ces décisions injustes et inhumaines ne supportent pas la critique, surtout venant de ceux qui devraient les exécuter.

Aline RETESSE

## Chronique d'une expulsion ordinaire

Liangbo Pan a quitté la Chine pour venir s'établir en France en 1999, avec sa femme et son fils âgé de cinq ans à l'époque. Il trouve du travail dans le bâtiment, sa femme fait des travaux de couture à domicile. En 2002, ils ont une petite fille, Claire. Leurs enfants sont scolarisés dans des écoles du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Bref, il mène une vie ordinaire de travailleur immigré, jusqu'à ce que, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, la police lui demande ses papiers à la terrasse d'un café. M. Pan n'est pas en règle. Conduit au tribunal, le juge des libertés et de la détention décide de le relaxer tout en l'assignant à résidence. Mais la préfecture s'acharne et conteste le jugement pour obtenir son expulsion et obtient gain de cause. Dans le quartier, les associations de parents d'élèves ont été alertées de la situation le 7 septembre, par l'intermédiaire de la direction de l'école maternelle où est scolarisée la petite Claire. Les

parents choqués par ces procédés se mobilisent. Une pétition circule, les associations multiplient les démarches auprès du préfet. Mais rien n'y fait : le 12 septembre, M. Pan est expulsé pour Shanghai sans avoir revu sa femme et ses enfants.

Il est arrêté à son arrivée et les autorités chinoises lui réclament une somme de l'ordre de 800 euros (ce qui représente environ un an de salaire en Chine). Aux dernières nouvelles, il aurait été relâché.

Les parents d'élèves qui ont été les témoins de cette politique inhumaine ne veulent pas baisser les bras. Le 15 septembre, ils ont organisé un rassemblement devant l'école maternelle de Claire en convoquant la presse. Avec les associations, ils essaient d'aider Mme Pan (qui ne parle pas français) et ses enfants privés de leur père par décision de la « Justice » d'un pays démocratique.

Correspondant LO

## Les enfants aussi victimes

Deux enfants de 7 et 3 ans ont été séparés de leurs parents menacés d'être expulsés en Algérie pour défaut de titre de séjour. C'est en se rendant au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Roissy) pour apporter le passeport de son mari, que leur mère s'est retrouvée arrêtée : son passeport était en cours de validité, mais elle n'avait pas de titre de séjour. La police a gardé la mère et renvoyé les deux enfants avec la personne qui les accompagnait. Ainsi les parents pourraient être expulsés sans leurs enfants.

Parfois ce sont les enfants eux-mêmes qui peuvent être arrêtés, comme ces deux enfants de 10 et 12 ans interpellés dans le centre aéré où elles étaient en vacances pendant que leur mère, une Congolaise déboutée du droit d'asile, était



assignée à résidence dans l'attente d'une expulsion vers la République démocratique du Congo. Ses deux autres enfants, âgés de 15 ans et de 14 ans, ont alors pris la fuite, terrorisés à l'idée de retourner dans un pays où ils avaient été témoins des

persécutions commises à l'encontre de leurs parents et où leur père a disparu avec quatre de leurs frères et sœurs.

Qui a dit que la France était une « terre d'asile » et le « pays des droits de l'homme » ?

A. R.

• Rectificatif

## La nationalité française par déclaration

Dans l'article paru dans le n° 1938 du 23 septembre 2005 de *Lutte Ouvrière*, intitulé « Baroin s'attaque au "droit du sol" », nous avons écrit : « Un jeune né de parents étrangers ne devient français qu'à l'âge de 18 ans, à condition d'avoir résidé cinq années consécutives en territoire fran-

çais après l'âge de onze ans », ce qui est exact. Mais nous poursuivions : « S'il remplit ces conditions, il peut faire une demande de naturalisation... »

En fait, il ne s'agit évidemment pas là de naturalisation. La loi définit en effet qu'une « simple déclaration » est nécessaire et précise :

« L'acquisition automatique peut être anticipée dès 16 ans par l'intéressé lui-même, par déclaration souscrite devant le juge d'instance, ou elle peut être réclamée pour lui par ses parents à partir de l'âge de 13 ans et avec son consentement personnel... » (art. 21-11 du Code civil).

• Paris -15<sup>e</sup>

## Contre la fermeture d'un centre d'hébergement

Le 22 rue Duranton, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est un centre d'hébergement d'urgence de l'Armée du Salut pour les personnes sans logement. Elles peuvent y rester sept jours renouvelables. Elles sont logées à douze par dortoir, les lieux sont propres et clairs, et cela permet au moins quelques jours de tranquillité. Trente-six usagers y résident et douze salariés y travaillent dans des locaux fournis par la Ville de Paris.

Le mercredi 31 août, le Comité d'établissement a annoncé, suite à des décisions de la préfecture de police et de la Direction des affaires sanitaires et sociales, la fermeture de ce centre, sous le prétexte qu'il n'y avait pas les 9 m<sup>2</sup> réglementaires par personne. Avertis, les usagers du centre, aidés par la CGT, ont occupé les lieux à partir du lundi 5 septembre, pour empêcher sa fermeture.

Depuis, ils se battent pour le maintien du centre. Ils font des rassemblements, se joignent aux manifestations qui regroupent tous les expulsés, alertent les habitants du quartier ainsi que les élus. Les usagers sont loin d'être sortis d'affaire. Les centres d'hébergement sont pleins partout, et celui-ci avait au moins une taille humaine.

Le 15<sup>e</sup> est un quartier riche. Il serait certainement possible d'y ouvrir d'autres centres d'hébergement d'urgence. Des élus de gauche disent souhaiter que le centre reste là. Mais les riches investisseurs qui lorgnent sur le quartier, entre autres sur le terrain de l'Imprimerie nationale tout à côté, ont certainement d'autres objectifs !

Correspondant LO

### Pour le droit au logement pour tous, sans discrimination

De nombreuses associations, syndicats et partis politiques appellent à manifester pour le droit au logement pour tous.

Lutte Ouvrière appelle à participer à cette

### manifestation

À 14 heures, samedi 15 octobre, à Paris, place de la République

• États-Unis

Le passage de l'ouragan Rita

Une évacuation désastreuse

L'arrivée de l'ouragan Rita sur les côtes du Texas avait été « bien préparée ». C'est du moins ce qu'affirmait l'État américain, à commencer par le président Bush qui ne tenait pas à ce que se reproduise ce qu'on avait vu à La Nouvelle-Orléans : le pays le plus riche du monde abandonnant la partie la plus pauvre de la population à la faim, à la soif et à la panique.



Heureusement que Rita a été moins violent que Katrina car les mêmes causes sociales ont créé les mêmes effets catastrophiques. Le gouverneur du Texas a demandé aux cinq millions d'habitants de fuir Houston... le même jour, en voiture individuelle et sans même prévoir d'augmenter le nombre de voies d'autoroute dans le sens des départs. L'embouteillage a été aussi prévisible que monstrueux et aurait aussi bien pu se produire sous l'ouragan...

ont été laissées pour compte. Lorsqu'elles téléphonaient aux bureaux du gouvernement pour avoir des bus, personne ne répondait. Même les hôpitaux ont eu du mal à trouver des bus et lorsqu'ils en ont trouvé ils n'étaient pas toujours climatisés (dans un embouteillage de 24 heures, dans le Sud, en septembre...). L'un d'entre eux a pris feu, causant la mort de 24 personnes âgées sous oxygène, qui auraient dû être transportées en ambulance.

mais les places ont été vendues au plus offrant, passant de 228 dollars habituellement à 1937 dollars pour un vol Houston-Washington DC.

Les évacuations par avion ont également été régies par la loi du marché : les avions n'ont pas été réquisitionnés pour les urgences.

Non seulement l'État américain n'a pas de plan catastrophe naturelle, mais il n'est même pas capable d'en mettre un sur pied, l'expérience aidant. Tout simplement parce qu'il n'est pas fait pour ça et que le sort de la population pauvre est le cadet des soucis de ses dirigeants.

Paul GALOIS

Contre la guerre en Irak

Plus de 100 000 manifestants pour le retour des troupes

Les militants trotskystes américains qui publient le bimensuel *The Spark* rapportent, dans un article dont nous publions ci-dessous un large extrait, d'importantes manifestations ayant eu lieu à Washington mais aussi dans d'autres villes pour exiger le retour des troupes américaines actuellement engagées dans la guerre en Irak.

« Samedi 24 septembre, un rassemblement et une manifestation appelés par plusieurs organisations opposées à la guerre en Irak ont réuni au moins 100 000 personnes à Washington. Les organisateurs ont dit que la foule dépassait 200 000. Le chef de la police locale a même admis que la participation à la

manifestation excédait certainement l'objectif initial des organisateurs qui était de rassembler 100 000 participants. Quoi qu'il en soit, ce fut la manifestation la plus importante contre la guerre d'Irak depuis que celle-ci a débuté en mars 2003. (...)

L'augmentation du nombre des morts américains était la principale raison exprimée par les participants. Une femme venue du New Hampshire apporta une banderole de 700 yards (environ 650 mètres) – une longue corde portée par 80 personnes, avec les photos des 1 900 soldats tués en Irak. De nombreux manifestants s'en prenaient aux priorités du gouvernement. « *Faites des digues, pas la guerre* », proclamait un T-shirt (faisant allusion au désastre de La Nouvelle-Orléans). Des pancartes exigeaient : « *L'argent pour la santé, pas pour la guerre* ». Des manifestants portaient une effigie de 25 pieds de haut (environ 7 mètres), représentant Bush en tenue d'aviateur de l'armée de l'air avec un nez allongé de Pinocchio.

Un autre rassemblement de plus de 10 000 personnes s'est



Manifestant devant la Maison-Blanche.

tenu à Los Angeles, et dans d'autres villes plus petites. À San Diego, où il y a une grande base navale, 2 000 manifestants ont tenu un meeting à l'appel des « Vétérans pour la paix ». On pouvait y lire deux pancartes : « *La guerre c'est du terrorisme avec un plus gros budget* » et « *Bush est une catastrophe de niveau 5* » (une allusion au classement des ouragans comme Katrina ou Rita).

Ces manifestations ont pu réunir de grandes foules en dépit des efforts visibles de l'administration pour intimider les manifestants

potentiels. Deux jours avant, Bush avait déclaré : « *Certains Américains veulent que nous retirions nos troupes pour que nous puissions échapper à la violence. J'admets leurs bonnes intentions, mais ils ont tort... Retirer nos troupes rendrait le monde plus dangereux et l'Amérique moins sûre.* » Les efforts du gouvernement pour encourager des contre-manifestations de soutien à la guerre ont également échoué, puisqu'il ne s'est trouvé que 200 personnes pour protester contre le rassemblement anti-guerre. (...)

*The Spark* n° 759 (du 26 septembre au 10 octobre 2005)

• Algérie

Le référendum n'effacera pas les massacres

Jeudi 29 septembre, environ 18 millions d'électeurs algériens se prononcent par référendum, pour la seconde fois depuis 1999, sur « *la paix et la réconciliation nationale* », après des années de guerre civile. Les quelque 900 000 Algériens résidant hors d'Algérie, dont la majorité vit en France, avaient déjà voté samedi 24 septembre.

Les dirigeants algériens, des responsables de partis politiques, mais aussi des personnalités et des représentants du milieu associatif ont fait campagne en Algérie comme à l'étranger pour appeler la population à voter massivement. Le président algérien Bouteflika a expliqué qu'un succès du « oui » à ce référendum permettra de tourner la page d'une guerre civile qui a débuté en

1992, année où le parti islamiste, le FIS (Front Islamique du Salut), était en passe de remporter les élections législatives, et où l'État algérien les avait annulées.

Dans ce conflit, la population fut prise en tenailles entre l'armée, épine dorsale du régime dictatorial mis en place par le FLN après l'indépendance de 1962, et dont le rôle était d'autant moins clair qu'elle n'était pas forcément sans lien avec les islamistes, et d'autre part les groupes terroristes islamistes. C'est le peuple algérien qui a payé le plus lourd tribut dans une guerre saoudienne qui a fait 150 000 à 200 000 victimes.

prévoit aussi des indemnités pour les victimes du conflit, notamment les quelque 6 000 personnes enlevées... par les forces gouvernementales. Le président algérien, qui a établi la règle du jeu de ce référendum, et qui n'a pas ménagé sa peine, y compris en jouant sur la fibre nationaliste, pour convaincre les électeurs de voter « oui », entend tirer un bénéfice politique des sentiments de ceux qui aspirent légitimement au retour de la paix.

Mais cela ne permettra pas d'effacer les souffrances immenses qui ont marqué la population. Les meurtres et les exactions sont trop récents pour être sortis des mémoires. « *Qu'on me rende mes vingt-trois proches assassinés... Et ma nièce de 3 ans qu'ils ont fait cuire ! Le pardon, je verrai après* », expliquait une femme

dont sept militaires, trouvaient la mort dans deux attentats attribués à des groupes islamistes. Les familles des victimes, dont certaines appartiennent à des organisations qui préfèrent boycotter la consultation (« *En Algérie, quand on met un bulletin dans l'urne, il peut se transformer en chemin* », y explique-t-on), n'admettent pas qu'on tourne une page qui reste encore grande ouverte, et encore moins que cette opération serve de tremplin aux clans politiques, à commencer par leurs anciens égorgés. « *Nous ne sommes pas contre la paix. Nous sommes contre la démarche qui place la réconciliation avant la justice.* (...) *Nous ne voulons pas que ces hommes qui ont tué reviennent comme des chefs, qu'ils redeviennent profs dans les écoles où ils enseignaient autrefois.* » De ce point de vue, les déclarations des dirigeants de



Après un massacre, à Blida.

l'ex-FIS sont de mauvais augure. L'ancien responsable de sa branche armée, Madani Mezrag, a déclaré publiquement qu'ils n'ont pas renoncé à fonder une république islamique en Algérie, même si désormais ils entendent le faire par la voie légale.

Les rivalités des clans politiques sont très loin des préoccupations de la population. « *L'armée a rétabli la sécurité, témoignait un Algérien. Mais un jeune sur deux est au chômage. Dans les quartiers, les bâtiments sont délabrés, les ascenseurs ne fonctionnent pas alors que l'argent du pétrole coule à flots. Chez mon père, ils vivent à cinq dans un studio avec un enfant en bas âge.* » Les contradictions sociales, la misère, sur lesquelles s'est appuyée la démagogie des intégristes, sont toujours là et peuvent engendrer les mêmes effets.

pour qui cela est toujours présent, dix ans après les faits. De même, ce père de famille de Benthala, où 473 villageois furent assassinés, qui a vu la même nuit neuf enfants de 9 mois à 18 ans se faire égorgés, sa fille de 8 ans être jetée par la fenêtre, a refusé de célébrer la réconciliation nationale et n'ira pas voter.

Est-ce que cette opération politique permettra de ramener à coup sûr la paix ? Ce n'est pas sûr. Les groupes armés n'ont pas tous rendu les armes. Il resterait entre 800 et 1 200 activistes, en majorité des groupes salafistes, dont quelques centaines participeraient à des actions armées. Les meurtres et les attentats aveugles continuent de faire des victimes. Rien qu'en septembre, une quarantaine de personnes ont été tuées. Et ce jeudi 22 septembre encore, une semaine avant le scrutin, dix personnes,

seront supprimées des poursuites judiciaires qui visaient des activistes islamistes qui se sont rendus aux autorités depuis janvier 2000, et ceux qui ont mis fin à la lutte armée ou qui se présenteront volontairement aux autorités judiciaires. En revanche, l'arrêt des poursuites ne concernerait pas les individus impliqués dans les massacres collectifs, les viols et les attentats à l'explosif dans les lieux publics. Le texte

Jacques FONTENOY

• Israël-Palestine

Sharon reprend le chemin de la guerre

Deux semaines à peine après le départ des derniers colons et de l'armée du territoire de Gaza prétendument « libéré », l'armée israélienne a repris ses offensives violentes contre la population palestinienne.

école, et terrorisé la population dans les quartiers surpeuplés et les champs maraichers.

« *Nous n'avons pas l'intention de mener une opération ponctuelle. Il s'agit d'une opération continue dont l'objectif est de frapper les terroristes par tous les moyens* », affirmait Sharon au cours de ces opérations. Comme une illustration de ce propos il organisait l'arrestation, en Cisjordanie, de plusieurs centaines de Palestiniens, dont une majorité étaient supposés être des militants politiques, pour la plupart candidats du Hamas aux élections municipales, imminentes dans les Territoires.

Quels que soient les prétextes invoqués par le gouvernement israélien, la situation du million et demi de Palestiniens entassés dans la bande de Gaza ne peut que maintenir ce territoire en une poudrière permanente, même après la première phase du simulacre de « processus de paix » que mène Sharon en accord avec Bush, l'ONU, et l'Union européenne. En l'absence de perspective d'un État palestinien viable, il n'y a rien d'étonnant d'ailleurs à ce que se renforce l'influence sur toute une partie de la population des territoi-

res occupés, en particulier sur la jeunesse, des groupes islamistes qui se présentent comme radicaux et occupent le terrain laissé libre par une Autorité palestinienne impuissante et déconsidérée.

Le gouvernement israélien poursuit par ailleurs sans trêve sa politique d'implantations de colons en Cisjordanie. De même, il poursuit sans l'ombre d'un infléchissement la construction du mur « de l'apartheid » qui encercle les zones habitées par les Palestiniens et vise à réduire l'existence physique d'un État palestinien à une succession de « réserves » autonomes sans poids, sans rôle et sans pouvoir.

Cette récente flambée de violences est peut-être même à relier au vote au sein du Likoud, le parti du Premier ministre. Celui-ci a pu jouer à l'homme fort, n'hésitant pas à frapper durement les Palestiniens, au moment même où, l'espace de quelques jours, le comité central de son parti était réuni pour décider d'avancer ou non la date des primaires destinées à désigner sa tête de liste aux prochaines élections législatives, prévues en novembre 2006. Sharon a de peu sauvé sa position, puisque,

sur les trois mille membres du comité dirigeant, moins de 52 % l'ont suivi. De toute évidence, son rival Nétanyahou, qui a joué la carte de l'opposition au retrait des colons de Gaza en s'appuyant sur les extrémistes de droite et les ultra-religieux, a lui aussi de larges appuis dans les milieux réactionnaires qui sont représentés par les dirigeants du parti au pouvoir.

Même s'il a présidé au retrait de Gaza, Sharon n'a rien d'un homme de paix et sa concurrence avec Nétanyahou est à qui se montrera le plus dur face aux Palestiniens. Ainsi, dans le processus engagé, dans les positions des forces politiques en présence dans le pays, et dans l'attitude hypocrite de l'impérialisme, tous les éléments sont réunis pour que se poursuive le conflit dont est victime, en premier lieu, la population palestinienne. Quant à la population israélienne, si elle continue d'aspirer en majorité à un règlement de paix, elle ne peut l'attendre ni de Sharon ni de Nétanyahou, mais pas non plus des dirigeants travaillistes qui n'ont jamais mené une politique fondamentalement différente de celle de la droite.

Viviane LAFONT

• À propos de la mort de Simon Wiesenthal

## Comment les criminels nazis furent recyclés

Simon Wiesenthal, qui avait passé la plus grande partie de sa vie à traquer des criminels nazis, vient de mourir. Parmi les centaines dont il avait fini par retrouver la trace figure Eichmann, un des organisateurs de la « solution finale », objectif que se fixait le régime hitlérien visant à l'extermination totale de la population juive et qui conduisit à la mort dans les camps d'extermination six millions de Juifs d'Europe. Figure également le commandant des camps de concentration et d'extermination de Treblinka et de Sobibor.

Lui-même interné durant la guerre en camp de concentration, Simon Wiesenthal avait ensuite travaillé dans un service mis en place par l'armée américaine pour rechercher les criminels nazis. Dès 1947, il avait fondé en Autriche son propre centre de documentation chargé de collecter des informations sur les camps et sur leurs tortionnaires qui y sévissaient.

En 1946, le procès de Nuremberg s'acheva sur la condamnation de quelques très hauts dignitaires du régime hitlérien. Cette mise en scène n'était qu'un paravent car les appareils d'États des grandes

puissances, non seulement les USA mais aussi l'URSS de Staline, récupérèrent, en fonction de leurs compétences, nombre de « spécialistes » qui pouvaient leur être utiles, non seulement des scientifiques comme le père des V1 et V2, von Braun, mais aussi des militaires, des spécialistes du « renseignement », qui avaient été les complices directs des crimes nazis. D'autres qui auraient pu être facilement localisés par les services secrets des puissances occidentales vécurent plus ou moins inconnus sous la protection de dictatures sud-américaines, après avoir émigré grâce, le plus souvent, à la complicité de l'Église catholique.

Mais dans le même temps, en France ou en Italie, la reconversion sans problème d'ex-fonctionnaires pétainistes, qui avaient assuré les basses œuvres des nazis, ou mussoliniens se fit elle aussi sans difficulté. En France, Papon ou Bousquet le chef de la police parisienne sous Pétain purent ainsi poursuivre leur carrière, l'un au sein de l'appareil d'État, l'autre se reconvertissant dans le secteur privé. En Italie, avec l'assentiment du Parti Communiste et de son chef d'alors

Togliatti, une loi d'amnistie fut votée en 1946.

Simon Wiesenthal se fixait non seulement pour but de traquer les assassins nazis qui vivaient en liberté, mais il agissait, disait-il, pour l'avenir. « *Les assassins de la mémoire préparent les conditions des meurtres de demain* », déclarait-il avec raison, même si les origines sociales du fascisme lui échappaient.

La chute de Hitler et de Mussolini n'a pas en effet éloigné à jamais le risque de voir renaître un jour de tels régimes. Ils ont pris racine dans l'existence de cette société dominée par une classe capitaliste qui, pour défendre sa domination, pour conquérir de nouveaux territoires et de nouveaux marchés, peut dans certaines circonstances dériver jusqu'à la barbarie la plus sanglante, la plus folle aussi.

Et le fait que tant d'anciens nazis, ou de complices des nazis, aient pu se recycler sans problème dans les « démocraties » capitalistes, prouve bien que « *le ventre est encore fécond, d'où est issue la bête immonde* », comme l'écrivait Bertold Brecht.

Michel ROCCO

• Tchad-Cameroun

## La loi des compagnies pétrolières

Un rapport d'Amnesty International fournit un nouvel exemple de l'exploitation éhontée des ressources de l'Afrique par les compagnies pétrolières. Il porte sur l'exploitation d'un gisement de pétrole dans le sud du Tchad et son acheminement vers le marché mondial via un oléoduc qui traverse le Cameroun.

Pour le consortium américano-malaisien qui a mené ce projet, regroupant derrière Exxon-Mobil Chevron-Texaco et Petronas, il s'agissait d'implanter 300 forages pétroliers dans le sud du Tchad et de construire un oléoduc long de 1 070 km jusqu'au port de Kribi au Cameroun. Or ces travaux ont gravement affecté les populations vivant dans les zones d'exploitation et le long de l'oléoduc. Des milliers de Pygmées par exemple ont vu leurs territoires de chasse forestiers amputés et le gibier, base de leur alimentation, disparaître. Des milliers d'agriculteurs ont éga-

lement été expropriés, souvent par la force, grâce à la complicité entre les compagnies pétrolières, les dirigeants locaux et l'armée. Et ils n'ont été que peu ou pas indemnisés, les autorités détournant une grande partie des maigres fonds alloués à ces agriculteurs. Les maladies provoquées par les travaux, notamment par la poussière soulevée, ainsi que la pollution de l'air, des nappes phréatiques et des sols, ont provoqué un exode massif des populations voisines de l'oléoduc.

Le consortium a aussi obtenu des États tchadien et camerounais des contrats garantissant, quoi qu'il arrive, leurs investissements. Il était prévu, par exemple, qu'aucun acte gouvernemental ne pourrait augmenter les charges de la société exploitant l'oléoduc. Amnesty cite notamment des clauses qui imposent aux États « *de lourdes indemnités en cas d'interruption de l'exploitation (...)* même s'ils interviennent afin

de protéger des droits » !

Il est également prévu que les nouvelles lois ne s'appliqueraient pas aux compagnies pétrolières, qui se voyaient garantir le maintien des conditions de 1988 !

Les contrats entérinant cette situation sont prévus pour une durée de trente à soixante-dix ans. Quant à ceux, représentants des populations concernées, syndicalistes ou membres d'ONG, qui ont tenté de protester, ils ont été intimidés, menacés, arrêtés. Certains ont même disparu.

Les compagnies pétrolières s'arrogent des droits de seigneurs féodaux, ayant pouvoir de vie et de mort sur la population et celui de disposer de tout ou partie du territoire qui les intéresserait, avec la complicité des pouvoirs locaux corrompus.

Roger MEYNIER

• Île de la Réunion

## Les propos nauséabonds de la xénophobie

Depuis que Baroin, le ministre de l'Outre-mer a évoqué dans une récente interview une possible remise en cause du « droit du sol », prétendument pour lutter contre l'immigration clandestine dans certaines collectivités d'outre-mer, l'émoi a été grandissant dans l'île de Mayotte, un territoire français de l'océan Indien, d'ailleurs citée par le ministre. Et ce d'autant que par la porte entrouverte se sont engouffrés bien des propos nauséabonds et des idées qui ne le sont pas moins.

À Mayotte, les propos xénophobes de Baroin, relayés par le député UMP de l'île, ont provoqué des réactions, dont une manifestation qui s'est déroulée dimanche 25 septembre. Quatre cents personnes en situation irrégulière, originaires de l'île voisine des Comores, ont exprimé leur ras-le-bol. Un représentant des Comoriens a affirmé : « *Là-bas, aux Comores, c'est la misère. Là, on nous exploite comme des bêtes.* » Et pour souligner combien leur situation était difficile, il n'a pas hésité à affirmer : « *Maintenant on va nous demander de partir, nous sommes prêts. Que l'on nous donne un bateau.* » Seulement, les deux bateaux qui faisaient la liaison entre les Comores et Mayotte sont interdits de navigation dans les eaux territoriales françaises, sans doute de peur qu'ils convoient de nouveaux immigrants comoriens.

D'autres manifestations sont prévues. Il n'est pas si fréquent de voir des immigrés crier ainsi leur désarroi et leur colère. Il y a un an, dans l'est de l'île de Mayotte, des manifestants avaient bloqué des routes pendant plusieurs jours mais c'était pour... s'opposer à la scolarisation d'enfants d'immigrés. En octobre 2003, le maire d'une commune, toujours dans l'est de l'île, avait ordonné l'expulsion et l'incendie d'un village occupé par une grande majorité d'immigrés.

À la Réunion, Ibrahim Dindar, élu de la ville de Saint-Denis et vice-président du Conseil général, a fait encore plus fort que Baroin en proposant que soit mis en place un test ADN pour « *lutter contre la fraude à la paternité* » à Mayotte. La mesure viserait

des femmes comoriennes venant accoucher à Mayotte où elles feraient reconnaître leur enfant par des habitants de l'île, des Français donc, qui n'auraient rien à voir avec le père biologique. De cette façon pourrait être garanti pour l'enfant et pour la mère le droit de vivre sur un territoire français.

De tels propos, tenus à la Réunion, ne visent évidemment pas les quelques cas rapportés par Dindar, et qui sont somme toute assez rares, mais bien plutôt tous ceux originaires de Mayotte ou des Comores. Dindar l'avoue lui-même lorsqu'il affirme : « *Ils viennent ensuite à la Réunion et créent la situation que l'on connaît dans certains domaines.* »

Et voilà un bouc émissaire montré du doigt. Si la situation du logement par exemple est scandaleuse à la Réunion, ce serait la faute de ceux en provenance de Mayotte, et que la très grande majorité d'entre eux soient français importe peu à Dindar. Si la situation de l'emploi est désastreuse, ce serait encore la faute aux Mahorais, aux Comoriens ou bien encore aux Malgaches. Exit les responsabilités de l'État et des diverses autres administrations qui imposent des budgets les plus bas possibles ; exit les responsabilités des patrons licencieurs... la faute, toutes les fautes incombent aux plus pauvres, qui n'ont que le tort de vouloir survivre.

Mardi 27 septembre, des Comoriens vivant à la Réunion ont organisé une manifestation au Conseil général pour y rencontrer Dindar. Fortement chahuté il a présenté des excuses, sans pour autant revenir sur ses déclarations.

Correspondant LO

• L'état déplorable des prisons

## De pire en pire

Le responsable aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe vient d'achever une tournée d'inspection européenne par une visite en France de quelques lieux d'incarcération, hôpitaux psychiatriques, centres de rétention, cellules de garde à vue et prisons.

Il a pu constater par exemple les conditions ignobles dans lesquelles sont gardés les étrangers sans papiers, les tracasseries et les humiliations qu'ils subissent dans la zone d'attente de Roissy. Ils doivent effectuer leur demande d'asile « sur un formulaire en français, sans accès à un interprète, sinon payant. Et encore, même ceux qui peuvent payer n'en trouvent pas ! »

À propos du dépôt des étrangers installés sous le Palais de justice de Paris, il déclare : « De ma vie, sauf peut-être en Moldavie, je n'ai jamais vu un centre pire que celui-là ! C'est affreux ! Les gens s'entassent dans un sous-sol sur deux niveaux sans aération. Ils se promènent dans une cour minuscule grillagée de tous côtés... »

Quant aux prisons, il n'a pu que répéter ce qui a été dit et redit ces dernières années, rapport après rapport. Il a constaté, après d'autres, la surpopulation des prisons françai-



ses, et l'état sanitaire déplorable de nombreux prisonniers.

« Dans ces conditions, les gens sortent de là pires qu'ils n'y sont entrés, pleins de haine contre une société qui les a traités de la sorte. L'intérêt collectif commande que la prison rende possible une réinsertion sociale. »

C'est une évidence. Mais cela exigerait que les moyens soient donnés pour réaliser cette réinsertion des emprisonnés, pour que les prisonniers bénéficient de conditions d'emprisonnement décentes et des aides sanitaires, d'éducation et de formation professionnelle nécessaires pour préparer leur sortie. Mais il est vrai que moyens d'éducation, formation professionnelle et aides sanitaires n'existent pas non plus de manière satisfaisante pour des milliers de personnes qui n'ont jamais été condamnées ou

emprisonnées.

En 2000, il y a quatre ans donc, Véronique Vasseur, médecin-chef à la prison de la Santé à Paris, publiait un livre qui rappelait l'état lamentable des prisons en France. À la suite de ce pavé dans la mare, fut mise en place une commission parlementaire chargée d'enquêter sur la situation du parc carcéral français.

Celle-ci conclut, à l'issue de son travail, que cette situation était « une honte pour la République ». Aujourd'hui, pratiquement rien n'a changé, sinon en pire, avec l'accroissement de la vétusté des locaux, amplifiée par l'augmentation de la population carcérale due à la politique-spectacle sécuritaire de Sarkozy.

La France, pays moderne ? Elle en reste au Moyen Âge, si on en juge par ses prisons. Mais c'est révélateur.

Michel ROCCO

• Congé parental

## Le gouvernement joue à qui perd gagne

Le Premier ministre a annoncé, jeudi 22 septembre, la création d'un nouveau congé parental à partir du troisième enfant. Actuellement, le parent qui souhaite s'arrêter de travailler pour élever un enfant reçoit une allocation de 512 euros mensuels, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006, cette allocation sera portée à 750 euros à partir du troisième enfant, à condition que le congé n'excède pas une année. Pour l'instant, les parents ont le choix entre les deux formules.

Selon Villepin, cette mesure répondrait à deux

objectifs : encourager la natalité en accordant des ressources supplémentaires à partir du troisième enfant, et permettre au parent qui s'arrête (en très grande majorité des femmes) de se réinsérer plus facilement dans le monde du travail puisque le congé sera plus court. En fait, il ne faut pas gratter bien profond sous le vernis faussement progressiste de cette mesure pour découvrir une bonne vieille arnaque dont le gouvernement est coutumier.

D'abord, retourner au travail au bout d'un an de congé parental suppose qu'il y ait suffisamment de places

en crèches et en garderies, ce qui est loin d'être le cas. Mais surtout, où est l'avantage financier pour les salariés qui s'arrêtent afin d'élever leur enfant ? Avec 512 euros mensuels versés pendant trois ans, ils touchent au total 18 432 euros. 750 euros, versés sur un an seulement, ne font jamais que 9 000 euros !

Les Caisses d'allocations familiales s'inquiètent, paraît-il, des dépenses supplémentaires que ce nouveau congé devrait entraîner. En fait, le gouvernement prévoit là aussi de faire des économies, sur le dos des salariés.

Marianne LAMIRAL

• Logements insalubres à Paris

## L'urgence attendra encore

Le maire PS de Paris, Delanoë, vient d'être mis en minorité par une alliance de circonstance Verts-PCF-UMP sur la question des logements insalubres. Pour l'occasion l'UMP a voté pour la création de 2 500 places d'hébergement d'urgence et pour la construction de 5 000 logements HLM par an au lieu de 4 000...

toutes choses que non seulement elle n'avait pas faites lorsque Chirac, puis Tiberi étaient maires de Paris, mais qu'elle ne fait ni dans les mairies d'arrondissement qu'elle détient, ni dans les villes de banlieue qu'elle gère.

Tiberi, à l'époque, ne reconnaissait l'existence que de trente immeubles insalubres, alors que le PS, dans l'opposition, en comptait 200. Élu maire en 2001, Delanoë en trouva en réalité 1 000 et plaça un élu Vert à la tête de la SIEMP, l'organisme chargé, entre autres, de résoudre le problème du logement insalubre avant la fin de la mandature, en 2008.

En 2004, tout allait pour le mieux dans la bonne ville de Paris : de la construction de tramways aux vacances à Paris-Plage, la municipalité préparait l'arrivée des Jeux olympiques. L'ensemble des élus de la majorité de Delanoë se félicitait même du « remarquable travail de la SIEMP » pour résoudre la question du logement insalubre. Malgré tout, en décembre 2004, lors de la discussion du budget 2005, un élu du groupe communiste fit remarquer que la ville n'achetait pas assez de logements à rénover, ni de terrains pour construire les logements sociaux nécessaires. Il ajoutait que Paris vendait des immeubles qu'elle aurait pu transformer en logements sociaux. Il proposait de trouver des fonds supplémentaires pour le logement social en prenant sur les droits de mutation, droits que touche la ville sur chaque transaction immobilière et dont le total augmente avec les prix de l'immobilier. La ville a perçu par ce biais 400 millions d'euros en 2003, 500 millions en 2004 et percevra au moins 750

millions cette année. Delanoë refusa, considérant que la municipalité faisait déjà ce qu'elle pouvait pour loger les pauvres et reloger ceux qui étaient dans des taudis. Cela n'empêcha évidemment pas les élus PCF et Verts de voter le budget... puisqu'ils le gèrent, avec le PS, tout au long de l'année. À leur grande satisfaction, si ce n'est à celle de ceux qui attendent un logement.

Mais voilà qu'en 2005, trois incendies successifs ont fait plusieurs dizaines de morts dans des immeubles insalubres à Paris. Delanoë s'est alors défendu en disant que, depuis le début de sa mandature, la moitié des personnes vivant dans des logements insalubres ont été relogées. (Il reste tout de même, d'après la SIEMP, 1 500 familles à reloger d'urgence.) Il a proposé de consacrer 60 millions supplémentaires à ce problème (pris sur les... 350 millions supplémentaires que rapportent les droits de mutation).

Les Verts, quant à eux, semblent avoir été, au moins pour un temps, tirés de la contemplation de leurs pistes cyclables et du ronron de la SIEMP par les incendies et les expulsions. Ils ont déclaré : « 40 000 logements vides à Paris, un milliard d'euros programmés pour les JO, repensons nos priorités » (31 août), et même affirmé que les possibilités de relogement offertes par la SIEMP sont limitées non seulement par l'État... mais par la Ville de Paris. Et de chiffrer à 1 500 le nombre de logements qu'il faudrait pour résoudre immédiatement les problèmes les plus criants.

Ces nobles paroles démontrent en effet, chiffres à l'appui, qu'on pourrait immédiatement mettre à l'abri les gens qui vivent dans des taudis à Paris, si on le décidait.

Et alors ? Alors rien. Lundi 26 septembre, le Conseil de Paris, Verts compris, a tout simplement retiré la question du logement social de son ordre du jour.

Paul GALOIS

• Arrêts maladie

## Les abus viennent des patrons et de l'État

Les autorités peuvent être satisfaites : les indemnités journalières pour arrêts maladie ont diminué de 3,4 % pour la période janvier-juillet, par rapport à la même période de l'an dernier. Jusqu'alors elles étaient en constante augmentation.

L'an dernier Douste-Blazy, alors ministre de la Santé, avait mis au point un « dispositif de lutte contre les arrêts maladie abusifs et injustifiés », en prévoyant des amendes contre les médecins jugés trop complaisants, en accroissant le nombre de contrôles des malades, etc.

Et pourtant il s'avère qu'il y a très peu d'abus, en tout cas très peu qui relèvent des salariés eux-mêmes.

Ainsi la patronne d'un organisme privé de médecins-contrôleurs, qui agissent à la demande du patronat, estime que les fraudeurs sont « entre 5 et 6 % des personnes présentes lors du contrôle ». Autrement dit, même selon elle, environ 95 % des sala-

riés en arrêt maladie sont bel et bien malades.

Seulement il y a un autre abus, qui est rarement dénoncé et qui, lui, ne donne pas lieu à des contrôles médicaux. C'est celui des salariés qui sont contraints de travailler alors qu'ils sont malades, ou pas vraiment rétablis à la suite d'une maladie, à cause d'un arrêt médical trop court, par exemple.

Et là on dépasse sans doute largement les 5 à 6 % de salariés ainsi contraints de « frauder » à cause de la pression patronale. C'est évidemment la crainte du licenciement et du chômage qui oblige nombre de salariés à venir au travail, même en étant malades ou pas rétablis. Et les patrons font d'autant plus pression pour éviter les arrêts maladie que, si la



Sécurité sociale paye les arrêts maladie à partir du 4<sup>e</sup> jour, les employeurs devraient quant à eux payer dès le premier !

C'est cette même situation qui, dans un domaine différent, amène nombre de patrons à demander à leurs salariés de ne pas déclarer les accidents du travail.

Alors il n'y a pas trop d'arrêts maladie, il n'y en a sans doute pas assez, dans cette société folle où l'on oblige des malades à travailler, alors que des millions de chômeurs sont inemployés !

André VICTOR

• Les « aides aux entreprises »

## Les finances publiques pillées par les patrons

À propos des licenciements annoncés chez Hewlett-Packard, le président du Conseil général de l'Isère, puis Chirac, puis Villepin, tous se sont indignés publiquement des aides publiques reçues par l'entreprise, et de son manque de reconnaissance. Et chacun d'envisager de réclamer le remboursement desdites aides.

Mais on nage dans l'hypocrisie, car la distribution d'aides publiques aux propriétaires d'entreprise n'est pas l'exception mais la règle, que celles-ci ensuite licencient ou pas.

Sur ce plan, les politiciens et notables de droite comme de gauche puisent sans compter dans les caisses publiques. Cela commence au niveau de l'État bien sûr, et du budget, avec une liste interminable : aides au développement, à l'innovation, à la recherche, à l'installation, à la restructuration, à l'aménagement du territoire, etc., avec une multitude de dégrèvements de charges sociales et d'abaissements d'impôts, voire de crédits d'impôt ou de reversements directs d'argent, comme souvent dans le cas d'exportations.

Aux aides d'État et aux aides régionales et locales s'ajoutent les aides européennes, qui doivent en règle générale s'adosser à d'autres aides décidées dans le pays. Et puis il y a les aides multiples, calquées sur le modèle de l'État ou spécifiques, distribuées par les régions, les départements, les communautés de communes et les communes, ouf ! Les préfetures possèdent chacune les très gros classeurs qui récapitulent les multiples aides distribuées par tous les services de l'État et les collectivités.

Un bon nombre de ces aides aux entreprises sont dissimulées dans des investissements théoriquement faits pour le compte des collectivités, et en réalité pour le bénéfice exclusif des employeurs. Dans la plupart

des zones d'activités, les terrains prêts à l'emploi sont mis gratuitement à la disposition des entreprises. Quand les terrains et les immeubles des entreprises, avec les frais d'aménagement et d'entretien qui vont avec, restent la propriété des collectivités locales, celles-ci se contentent souvent de demander en échange aux entrepreneurs un loyer ridicule. Dans certaines de ces zones, il faudrait plus de cent ans de loyers pour que la collectivité rentre dans ses frais. Inutile de dire que le patron aura depuis longtemps fermé boutique d'ici là. Et souvent lesdits employeurs sont en plus exemptés de la taxe professionnelle.

Certains patrons ont pu prévoir qu'en ajoutant les aides les unes aux autres ils pouvaient, dans certaines régions, arriver à faire construire sans bourse délier une entreprise importante de plusieurs centaines de salariés avec des investissements lourds en machines.

En 1995 on estimait le montant total des aides publiques aux entreprises à 300 milliards de francs. Huit ans plus tard, on estimait qu'elle devait atteindre 400 milliards de francs, soit 61 milliards d'euros, presque l'équivalent du quart du budget total du pays. Ce détournement permanent d'argent, qui passe aussi par les travaux ou l'achat de fournitures et d'équipements commandés à prix fort, pompe une part importante de l'argent public.

Le scandale permanent est là. Chacun sait, à droite comme à gauche, qu'avec cet argent on pourrait combler tous les trous factices de la Sécurité sociale et d'autres services publics, et satisfaire tous les besoins en attente. Mais, malgré leurs déclarations hypocrites, aucun n'envisage de changer de politique.

Paul SOREL

• Corruption

## Règlement de comptes chez Thales

Un ancien dirigeant de Thales Engineering and Consulting (THEC) vient de révéler dans le journal *Le Monde* du 27 septembre que le groupe Thales pratiquerait systématiquement la corruption pour obtenir des marchés. Cela représenterait entre 1 et 2 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Thales et la corruption ? C'est une longue idylle. Mais la pratique des pots-de-vin, surtout dans les milieux des ventes d'armements, s'étend bien au-delà de cette entreprise.

Cette histoire apparaît en premier lieu comme un règlement de comptes entre la direction de Thales et son ancien collaborateur. Premier épisode : le dirigeant de THEC est dénoncé en avril dernier par la direction de Thales elle-même, accusé d'avoir versé 900 000 euros de pots-de-vin afin d'obtenir le marché du tramway de Nice. Cette affaire de corruption ayant été révélée quelques mois plus tôt, faire porter le chapeau à un deuxième couteau après l'avoir licencié permettait à Thales de

s'en sortir les mains blanches. Deuxième épisode : le bouc émissaire, qui a été mis en examen et travaille maintenant chez le concurrent EADS, contre-attaque en faisant des révélations au *Monde*, accusant ainsi Thales d'avoir pratiqué systématiquement la corruption et contourné l'embargo en Irak en prétendant installer une usine fabriquant du lait en poudre, alors qu'il se serait agi d'armes chimiques, etc. Troisième et dernier épisode (pour l'instant) : Thales le poursuit en diffamation, lui ainsi que le journal qui a publié ses propos ; et EADS (qui craint peut-être qu'il ne fasse ce même type de révélations à son sujet ?) envisage de le licencier.

Pour Thales, ex-Thomson, qui espérait en changeant de nom faire un peu oublier toutes les affaires de corruption qu'il traîne derrière lui, et qui a de plus publié un « code d'éthique » à l'intention de ses salariés, être accusé de verser des dessous-de-table pour enlever des marchés fait mauvais effet. Il est vrai que, de la vente des frégates à Taïwan en 1991, en passant par

l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Cambodge ou le Moyen-Orient, bien des marchés emportés par l'entreprise d'électronique et d'armements l'ont été en échange d'importantes « commissions », et Thales a plus d'une fois été épinglé pour cela.

Mais, plus particulièrement dans les milieux de l'armement où les ventes se chiffrent en milliards et où les acheteurs sont des États, la pratique de pots-de-vin versés aux personnes influentes (industriels, conseillers, fonctionnaires, chefs d'État eux-mêmes, etc.) est la règle. Dans ce domaine, Thales ne fait ni plus ni moins que ses concurrents.

Des centaines de millions d'euros disparaissent ainsi dans les poches d'une poignée d'individus, afin que quelques entreprises puissent vendre leurs engins de guerre. La concurrence qu'elles se livrent entre elles amène à ce gâchis des richesses. Mais le plus grand gâchis réside dans les milliards engloutis en armements, accompagnés ou non de pots-de-vin.

Marianne LAMIRAL

• SNCM - Marseille

# Les travailleurs contre la privatisation et les suppressions d'emplois

L'annonce de la privatisation totale de la SNCM assortie d'un plan de 400 suppressions d'emplois a choqué non seulement les 2 360 personnes qui y travaillent, mais l'ensemble des travailleurs du Port et de nombreux Marseillais.

À l'issue de la grève d'avril 2005, il avait été question de 210 suppressions d'emplois et de l'entrée de capitaux privés dans la SNCM où l'État serait resté majoritaire.

Mais une fois la saison terminée, le gouvernement annonçait, lundi 26 septembre, par la voix du préfet de région Christian Frémont, qu'en fait un repreneur unique achetait l'ensemble de la SNCM.

## Une entreprise publique offerte aux capitalistes

La SNCM possède cinq ferries, dont certains, tout récents, le *Danielle-Casanova* et le *Napoléon-Bonaparte*, peuvent transporter deux mille passagers et sept cents véhicules chacun, un navire à grande vitesse (NGV) et quatre cargos mixtes transportant plusieurs centaines de passagers et de camions, semi-remorques et remorques, ainsi bien sûr que des immeubles en plein centre-ville de Marseille. Tout ceci est évalué à 450 millions d'euros.

Le trafic, lui, est en augmentation, que ce soit vers la Corse ou vers les pays du Maghreb. Les navires ont fait le plein tout cet été, et les réservations étaient encore très importantes.

Néanmoins, ont affirmé en chœur le président, les représentants du ministère des Transports et le préfet, cette entreprise a des problèmes financiers, l'État ne saurait continuer à lui verser des fonds, d'ailleurs Bruxelles ne le permettrait pas. Si la saison a été bonne, la hausse du prix des carburants aurait tout englouti.

Le déficit annoncé pour cette année oscille, selon les estimations, entre 29 millions et 60 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros en 2004. Le repreneur, un fonds d'investissement, Butler Capital Partners, aurait à verser 35 millions d'euros pour acquérir la SNCM. Quels sont ses plans ? Les travailleurs l'ignorent et en sont réduits aux hypothèses. L'État s'engage à verser 113 millions d'euros pour compenser les dettes et à prendre en charge les 400 suppressions d'emplois prévues, dont sans doute des licenciements secs.

Pour résoudre, paraît-il, ses problèmes financiers, la SNCM a vendu avant l'été un de ses NGV. Elle vient de céder ses parts de

Sud-cargos à la CMA-CGM, qui venait d'en acquérir l'autre moitié en rachetant le groupe Delmas qui les détenait. Quant au repreneur, le fonds d'investissement Butler, il est partenaire de STEF-TFE, détenteur à 30 % de la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN), dont la SNCM possède 70 % des actions. D'après le journal *La Marseillaise*, la CMN ne versait pas, depuis des années, les dividendes dus à la SNCM.

La seule chose qui soit claire dans ce jeu de Monopoly, c'est que les actionnaires de ces groupements capitalistes recevraient, avec une SNCM à 35 millions d'euros et l'argent de l'État, un magnifique cadeau dont ils escomptent des profits considérables sur le dos des marins, des ouvriers et des employés.

## La direction essaie d'utiliser les passagers contre les travailleurs

Ceux-ci, choqués et très inquiets, ont réagi. Dès mardi 20 septembre, les marins bloquaient le *Méditerranée* en partance pour Alger ainsi que le *Bonaparte* prévu pour la Corse.

Les passagers, très nombreux, se retrouvaient à attendre des heures sur le port, en plein soleil, sans que la direction s'occupe d'eux. Elle ne prévoyait ni de leur fournir de l'eau et de la nourriture, ni un hébergement où les voitures seraient elles aussi à l'abri. Ainsi, les passagers, parfois des familles entières, ont passé deux ou même trois nuits sur le port. C'est la Croix-Rouge qui a fait face aux problèmes les plus urgents. Il est à noter que, si le Port autonome vient d'ouvrir une nouvelle gare maritime, c'est toujours un minimum dérisoire qui est prévu pour les passagers. Les voitures restent sur un parking sans ombre avec de rares points d'eau et de rares toilettes, vite engorgées, pour des centaines de passagers en attente. Ces passagers ont ensuite été envoyés à Toulon où rien n'était prévu pour les accueillir, pour prendre place sur des navires très insuffisants. Sept cents d'entre eux ont dû revenir sur Marseille avant de trouver place sur des navires d'autres compagnies, affrétés pour l'occasion, parfois pour des ports loin de leur destination.

Malgré toutes ces avanies, de nombreux passagers, souvent des ouvriers algériens ou marocains, ont tenu à dire qu'ils comprenaient les marins.

## La mobilisation se renforce

Lundi 26, dans l'attente des annonces du préfet, une manifes-



Lundi 26 septembre, les travailleurs de la SNCM manifestent devant la préfecture.

tation de 500 personnes, très animée, gagnait la préfecture, soutenue par des délégations dont celle de Nestlé.

Tous les syndicats, la CGT, mais aussi le Syndicat des Travailleurs Corses (STC), et ceux des cadres et officiers, sont hostiles à ce plan. Pour la plupart, ils s'étaient dits prêts à accepter une entrée de capitaux privés même assortie de suppressions d'emplois sans licenciements secs, mais non la privatisation complète.

Après l'annonce de la privatisation et des suppressions d'emplois, les marins CGT ont fermé la plupart des accès au port avec des engins. Ils ont voulu empêcher le *Kalliste* de la CMN de partir. Des

charges violentes des CRS, en présence du préfet de région, les ont repoussés et le *Kalliste* est parti. Deux travailleurs du Port autonome de Marseille (PAM) ont été arrêtés, maltraités, et placés en garde à vue. Les portes du port restent presque toutes bloquées.

Mardi 27 septembre, en réponse, les dockers se sont mis en grève. Les travailleurs du Port autonome de Marseille, qui ont aussi des revendications, étaient en grève. À la SNCM, la grève était quasi totale. Des grévistes protégeaient les travailleurs en CDD que la direction voulait envoyer à Sète pour y embarquer des passagers !

Le terminal pétrolier de Fos a été bloqué. Des marins corses

ont pris le *Pascal-Paoli* et ont quitté le port pour la Corse au nez et à la barbe des CRS. Dans l'après-midi du même mardi, près de 400 grévistes du PAM, de la SNCM, des dockers et aussi des travailleurs de la réparation navale et des Douanes réclamaient la libération des deux travailleurs du PAM enfermés à l'« Evêché », l'hôtel de police.

Les marins, les ouvriers et les employés de la SNCM sont résolus à se défendre. Et ils ont la sympathie des autres travailleurs de la ville.

Correspondant LO

## • Après le grand-guignol de la gendarmerie La grève continue !

Au soir du mardi 27 septembre, on apprenait que, devant les réactions des travailleurs, le ministre des Transports avait reculé d'un pas : il n'était plus question de privatisation totale de l'entreprise, mais d'une privatisation avec le maintien d'une participation minoritaire de l'État. Mais en fait, en même temps, le gouvernement se préparait à utiliser la manière forte contre les marins.

Le *Pascal-Paoli*, parti le soir de Marseille sous le contrôle de ses marins et arrivé à Bastia, y resta en rade durant la nuit, tandis que les pouvoirs publics, grandiloquents, parlaient de détournement de navire passible de 20 ans d'emprisonnement, voire même de mutinerie. Et finalement, mercredi 28 septembre au matin, des militaires du GIGN arrivés en hélicoptère descendaient le long d'un filin pour se saisir du navire et menotter les marins allongés sur le sol. Ce fait d'armes accompli, ils dirigeaient le navire sur

Toulon où il devait arriver dans la journée.

On comprend que le gouvernement n'ait pas choisi d'envoyer le *Pascal-Paoli* sur Marseille où l'accueil risquait d'être peu glorieux pour les gendarmes. Tout le monde sur le port et même en ville se sentait de cœur avec les marins qui défendent leur emploi. Unanime, l'assemblée générale du personnel sédentaire de la SNCM, tenue mercredi matin, affirma sa solidarité avec les marins et réclama leur libération. Les syndicats aussi étaient unanimes, CGT, CGC-CFE, FO, et la CFDT, qui est en désaccord avec son secrétaire général, Chérèque. Quelqu'un s'écria, approuvé par tous : « *Nous sommes tous des marins du Pascal-Paoli* ». Enfin, personne n'oubliait les deux employés du Port autonome de Marseille qui devaient passer devant le tribunal de grande instance. La grève était reconduite.

Le port ne travaille pas. Les

portes sont fermées et gardées par des CRS. Les travailleurs du Port autonome de Marseille sont en grève car ils ne veulent pas, eux non plus, que leur entreprise cesse, comme c'est prévu, d'être une entreprise publique. Les grévistes avaient seulement encore du mal à se faire comprendre, par exemple, de ces ouvriers estoniens d'une entreprise sous-traitante hollandaise travaillant sur *Le Corse*...

Le terminal de Fos-Lavéra ne fonctionne plus, car les employés sont en grève. D'ailleurs la vanne principale est en panne.

Les commerçants du quartier de la Joliette à Marseille prévoyaient de fermer leur boutique de 9h à 10h vendredi 30, en soutien aux grévistes de la SNCM.

Marins et sédentaires veulent riposter au coup de force du gouvernement. Celui-ci a déjà reculé d'un pas en revenant sur son projet de privatisation totale ; il faut continuer !

Correspondant LO

• Régie du SIEDS – Niort (Deux-Sèvres)

## Coup d'arrêt à la privatisation

Dans les Deux-Sèvres, la grande majorité des 305 salariés de la Régie du SIEDS, qui fournit le département en électricité, ont fait deux semaines de grève pour empêcher le démantèlement de leur régie.

Dans ce département, la fourniture d'électricité était assurée jusqu'en 2004 par un établissement public, la Régie du SIEDS, le syndicat intercommunal d'électricité. Jusque-là, les recettes de la distribution d'électricité revenaient entièrement à cette régie, qui entretient et renouvelle le réseau électrique du département.

Mais depuis juillet 2004, le marché de la distribution d'électricité aux professionnels est ouvert à la concurrence. Le SIEDS a alors confié cette distribution à Ouest Énergie, société détenue en partie par le groupe Suez, avec l'intention affichée de lui confier à terme la totalité de la distribution aux particuliers.

Ainsi, les recettes de la distribution du courant revenaient à une filiale d'un groupe privé, tandis que la régie, publique, devait poursuivre l'entretien du réseau avec ce que lui reverserait Ouest Énergie.

Pour les salariés et les syndicats, cette séparation en deux entités signifiait la mort programmée de la régie, privée du gros de ses

ressources, et à terme sa privatisation complète. Après une procédure en justice, ils avaient obtenu en juin une délibération annulant le transfert à Ouest Énergie pour vice de procédure. Mais rien n'avait changé dans les faits car, pour les dirigeants du SIEDS, il n'était pas question de revenir en arrière.

Lorsque, le 7 septembre dernier, les salariés ont pris connaissance du montant des baisses de recettes pour l'année 2005, environ 20 %, la colère a éclaté. La quasi-totalité se sont mis en grève, et ont reconduit leur mouvement pour exiger le retour de la distribution à la régie.

Se réunissant quotidiennement en AG à 150-200 (alors qu'une partie d'entre eux reste toujours d'astreinte), groupés autour d'une intersyndicale CGT-FO, ils ont multiplié les actions et les appels aux médias pour se faire entendre. Ils ont ainsi coupé le courant à leur ancien directeur, et fait passer les communes en tarif de nuit, moins cher, le temps d'un week-end.

Face à eux le président du SIEDS a opposé fermeté et mépris, décidé à faire des Deux-Sèvres un département « pilote » dans la privatisation de la distribution d'électricité. Devant le blo-

cage de la situation, les salariés ont repris le travail au bout d'une semaine, avant de se remettre en grève le 19 septembre, toujours aussi déterminés.

Avec le soutien des unions locales CGT, ainsi que des syndicalistes de l'EDF, les grévistes ont poursuivi leurs actions, en effectuant des coupures de courant. Beaucoup de maires des petites communes du département, craignant la dégradation du réseau pour leur commune, ont aussi manifesté leur soutien.

Enfin, vendredi 23, le président du SIEDS a cédé et accepté de signer un nouveau protocole : la distribution d'électricité devrait revenir à la régie, celle-ci changeant de statut pour devenir une société d'économie mixte, comme c'est le cas dans la Vienne. Ce protocole doit être entériné définitivement le 3 octobre. Même si cela signifie quand même l'entrée de capitaux privés, les salariés se sont réjouis de cet accord qui annule le démantèlement prévu et restitue la distribution de l'électricité à la régie. Et cela, ils le doivent à leur mobilisation.

Correspondant local

• La Poste CTC-Créteil (Val-de-Marne)

## Le progrès à reculons

Il y a un an, La Poste présentait comme une avancée sociale l'affectation de quatre personnes au lieu de trois sur certaines machines de tri : les TPF (pour tri petit format). Au centre de tri de Créteil, en banlieue parisienne, nous sommes bien placés pour voir ce que recouvre ce « progrès ».

Au départ, cette mesure était destinée, au même titre que le versement de deux primes exceptionnelles de 150 euros, à donner un aspect présentable à l'accord « sur le dialogue social » que La Poste proposait aux syndicats. Cet accord s'appliquait à la branche courrier, qui regroupe les facteurs et les centres de tri (les services de guichets, les colis et les services financiers constituant à présent des branches distinctes).

Il s'agissait à l'époque pour La Poste de définir un cadre de négociation pour discuter « positivement » de son projet de restructuration de l'ensemble des centres de tri et de distribution, projet qui prévoyait la suppression de dizaines de milliers d'emplois dans les années suivantes.

Au centre de tri de Créteil, la direction nous avait présenté la mouture locale de cet accord : il s'agissait selon elle « d'améliorer les conditions de travail du personnel » mais aussi « d'optimiser l'utilisation des machines ».

On a vite compris ce que cela veut dire concrètement : il y a peut-être quatre salariés sur les TPF, mais il n'est plus question d'arrêter la machine pour préparer les chantiers de tri successifs, par exemple selon que le

courrier arrive dans le département ou qu'il en parte. Le quatrième agent s'occupe de disposer et d'étiqueter le matériel pendant que les trois collègues font tourner la machine... comme avant.

Et puis il faut faire de plus en plus de tâches supplémentaires, de contrôles, etc. Si bien que, contrairement à ce qu'on espérait, le renfort d'un quatrième agent n'allège en rien le travail. Bien au contraire, il est plus intense.

La meilleure démonstration en est que les « décasseurs » – les agents qui vident les cases de courrier au fur et à mesure du fonctionnement de la machine – sortent trois ou quatre liasses à la fois, comme avant, au risque de se coincer les doigts dans les courroies. Leurs conditions de travail ne se sont pas améliorées, et ils continuent de souffrir de tendinites, surtout s'il s'agit de certains formats de courrier publicitaire, peu pratiques.

La dernière trouvaille, toute récente, c'est qu'on doit noter tous les micro-arrêts – les arrêts inférieurs à dix minutes, comme les bourrages de courrier – afin qu'un futur groupe « action » trouve des solutions permettant que la machine ne s'arrête jamais.

De là à penser que La Poste compte « optimiser » davantage l'utilisation des machines, c'est-à-dire augmenter encore l'intensité du travail, il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à lettre.

Correspondant LO

• Hélio – Corbeil (Essonne)

## Nouveau plan de licenciements

Québecor est une multinationale de l'imprimerie qui contrôle désormais Hélio, la grande imprimerie de Corbeil. Le groupe a récemment présenté un plan de 125 licenciements sur 256 salariés. Les actionnaires de Québecor prétendent que l'usine de Corbeil ne gagne pas assez d'argent. Il choisissent donc de fermer une partie de cette usine et de transférer le travail dans d'autres. Où ? En Asie ? En Europe de l'Est ? Pas

du tout ! En France, en province, dans ses sept autres usines où les salaires sont moins élevés, les horaires plus longs et les syndicats moins présents.

Il faut mettre un coup d'arrêt au pouvoir de ces patrons qui agissent avec leurs salariés comme avec des pions, remettant en cause les conditions de vie et, du même coup, ruinant parfois des villes et des régions entières.

René CYRILLE

• Samaritaine

## Actionnaires satisfaits, travailleurs inquiets

Le groupe de luxe LVMH vient d'annoncer ses résultats pour le premier semestre 2005. C'est une « excellente performance » selon ses dirigeants : plus d'un milliard d'euros de profit et une hausse de 19 % ont de quoi les réjouir.

La seule chose qui désole ce petit monde est que la hausse aurait pu être double sans l'incidence de la fermeture en juin dernier de la Samaritaine, le grand magasin parisien propriété du groupe.

Alors que les actionnaires de LVMH peuvent anticiper

avec satisfaction leurs profits, les anciens travailleurs de la Samaritaine sont inquiets. La direction vient bien de proposer une première liste de postes à pourvoir dans des filiales de LVMH, mais elle ne concerne que 200 postes et uniquement pour les 750 travailleurs employés directement par la Samaritaine, mais rien pour les 750 démonstrateurs du magasin. Pour la CGT de l'entreprise, alors qu'aucune règle n'a encore été fixée, ne proposer qu'un nombre limité de postes de reclassement vise, de la part de

la direction, à « diviser les salariés ». Par ailleurs, pour le syndicat, après cette première liste de reclassements, « il est probable que rien d'autre ne suive ».

Avec des profits qui se compteront cette année en milliards d'euros, LVMH aurait de quoi assurer un poste à chacun, salariés de la Samaritaine comme démonstrateurs, et à défaut un salaire, et pas seulement jusqu'en octobre 2006 comme le groupe promet.

Michel ROCCO

• Alstom – Belfort

# Plus de travail et moins d'emplois !



Manifestation le 17 mars 2004, à la Chambre de commerce de Belfort.

« Le futur est notre quotidien », dit en ce moment la publicité que fait Alstom pour vanter les TGV, les métros ou les centrales construits dans le monde. Eh bien, on espère que non ! Car le quotidien, dans l'usine, c'est toujours l'inquiétude des licenciements, en particulier pour ceux du secteur MSA qui fabrique du fil et des aimants supraconducteurs.

Un plan vise à supprimer 137 emplois sur les 280 salariés, 87 pour la fin de l'année et 50 l'année prochaine. Mais depuis cette annonce, alors que cette filiale a toujours été présentée par les actionnaires comme bénéficiaire et qu'une commande qui n'était soi-disant pas prévue vient d'arriver, non seulement il n'est pas question pour la direction d'annuler les licenciements, mais en plus sa solution est de demander des volontaires pour faire des heures supplémentaires !

Dans le secteur ferroviaire, où les effectifs sont passés de 1400 à 575 en moins de dix ans, avec les

grosses commandes confirmées entre autres par la SNCF, nous ne sommes plus assez nombreux. La direction emploie tous les moyens pour nous faire produire plus et plus vite : décalage des jours de RTT, heures supplémentaires, mais il n'est pas question d'embaucher, les licenciés de Turbomachines, par exemple. Selon l'ANPE, il y aurait encore 83 personnes « sans solution » sur les 180 licenciés lors du plan, il y a plus d'un an.

Le « quotidien » dans l'usine, ce sont aussi les salaires de plus en plus bas, dans toute la kyrielle d'entreprises, ou plutôt ce qu'il en reste, vers qui Alstom a « externalisé » pour sous-traiter des licenciements ; mais pas seulement. La direction use et abuse du chômage partiel sur de longues périodes, attaque directe contre les salaires. Et à Turbomachines, par exemple, avec des augmentations générales nulles depuis plusieurs années, et de petites augmentations individuelles à la tête du client, plusieurs salariés s'étaient retrouvés à être payés plus de 40 euros en dessous du smic.

Les actionnaires et banquiers

d'Alstom ont touché des milliards de l'État pour sauver leurs profits et les augmenter, ce que Kron, le PDG du groupe, appelle « la voie du redressement ». Au « quotidien », cela continue de plus belle. La Société patrimoniale du Territoire de Belfort (Sempat), émanation du Conseil général, vient de racheter à Alstom 15 hectares de terrains de l'usine avec 60 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, beaucoup abandonnés suite aux licenciements, et d'autres où dorénavant Alstom préfère être locataire, avant de les vider dans un futur proche. Le président de la Sempat, Christian Proust, conseiller général MDC, accompagné du président du Conseil général PS Yves Ackerman, était très fier de signer un premier chèque de 3 858 000 euros à la direction d'Alstom. En même temps, aux frais de la ville essentiellement, se construit la route traversant le site Alstom, baptisée pompeusement avenue des Sciences-et-de-l'Industrie, devant relier le Technopole voisin (ex-site Bull) pour un vaste « projet d'urbanisme industriel » baptisé « Techn'hom ».

Du Conseil général au gouvernement, en passant par la région et la ville, de tous bords on nous répète que cette débauche d'argent public en infrastructures intéressantes pour les patrons et des promoteurs immobiliers favorisera le maintien et la création d'emplois dans les dix ans ! Parmi les premiers projets d'installations censées aller dans ce sens, il y a le déménagement des Archives départementales, la construction d'un Parc des expositions pour remplacer celui qui existe à 5 kilomètres et qui serait obsolète ; et puis la création d'une Maison de l'emploi à la Borloo avec l'ANPE.

Quand on vous dit que ça va favoriser l'emploi !

Correspondant LO

• Sogep – La Redoute – Wattrelos (Nord)

# La direction recule devant la mobilisation

La déléguée syndicale CGT de la Sogep (filiale 100 % La Redoute organisant les transports) était menacée d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Elle était accusée de s'être fait passer pour un membre de la direction des ressources humaines dans une entreprise de travail temporaire où elle était allée vérifier la paye des intérimaires de la Sogep. Elle s'était présentée comme « représentante

du personnel ». C'est pourtant bien un mandat syndical, mais peut-être inconnu dans cette entreprise de travail temporaire.

Finalement, la direction s'est limitée à un avertissement. Les deux débrayages, plus de 1 000 signatures de salariés (y compris des cadres) de La Redoute et de la Sogep et l'écho dans la presse et la télé locales l'ont fait réfléchir... Mais même cet avertissement n'est

pas justifié. Cette déléguée n'a fait que défendre les intérimaires qui se faisaient voler une partie de leur paye !

Il manquait 1,10 euro de l'heure aux intérimaires, l'une d'entre elles a touché 1 400 euros d'arriérés, d'autres intérimaires attendent des rappels d'environ 3 000 euros.

Il n'y pas que sur les salaires que la Sogep ne respecte pas la loi, elle recourt abusive-

• ENCI-PSA – Mulhouse

# Une petite victoire qui fait du bien au moral

Toute l'équipe de nuit du sous-traitant ENCI du site de Peugeot-Mulhouse s'est mise en grève, le 12 septembre, pour une augmentation de salaire et contre les mauvaises conditions de travail. Le lendemain, elle a été rejointe dans la grève par la quasi-totalité des collègues des deux autres équipes, celle du matin et celle d'après-midi.

allant de son slogan, les plus jeunes criant avec véhémence leur colère et leur ras-le-bol. Et puis, il fallait voir les cadres Peugeot s'agiter autour des grévistes comme s'ils voulaient empêcher les slogans de contaminer les ouvriers des chaînes.

On ne sait pas si seul ce petit mouvement a suffi, ou si le souvenir de la grève d'ENCI à l'usine Citroën d'Aulnay en juin dernier y est pour quelque chose,



Sur l'usine PCA de Mulhouse (12 000 salariés), 300 travailleurs d'ENCI sont affectés à des tâches de nettoyage et de rangement. Ils sont répartis dans presque tous les ateliers. Au Montage, ils évacuent, une fois qu'ils sont vides, les conteneurs qui ravitaillent en pièces les ouvriers de la chaîne. En Peinture, ils nettoient les cuves et les robots à la main et souvent avec des produits toxiques. Au Ferrage, ils ramassent à la pelle les résidus et poussières de soudure.

ENCI appartient au groupe Penauille, dont le PDG du même nom est une des grandes fortunes de France. Près de la moitié des travailleurs sont en intérim ou en CDD et les salaires avoisinent 1000 euros net pour des travailleurs en doublage (2 x 8).

La grève n'a duré que deux jours, mais elle a fait du bien au moral de tous. D'abord, il y a eu les défilés joyeusement désordonnés sur les chaînes de montage et en Peinture, chacun y

mais il n'a pas fallu longtemps pour que la direction fasse des propositions. La première, qui correspondait à quelques euros de plus en prime par mois, fut rejetée aussi sec. La seconde, qui arriva le mercredi par la bouche du DRH, fut plus conséquente : pour chacun cela faisait entre 40 et 100 euros par mois en augmentation de salaire ou en prime. Les grévistes estimèrent que cela était suffisant pour reprendre le travail, car chacun comparait cela à la proposition d'augmentation d'un euro par mois de la direction au mois de juillet.

Dans les ateliers, tout le monde, et en particulier les travailleurs Peugeot, a été surpris que la direction cède aussi vite, et cela fut le sujet de conversation pour les jours suivants. Chacun retenant que 100 euros en plus par mois, même si ce n'était pas le cas pour tous, en deux jours de grève dont un payé, c'était une expérience à renouveler.

Correspondant LO

ment à l'intérim plutôt que d'embaucher. Les salariés de La Redoute se sentent eux aussi concernés, à double titre ! Des licenciements arbitraires de salariés titulaires se multiplient alors que le nombre d'intérimaires explose depuis quelques années. Entre 1999 et 2004, sur 4 093 CDI, 558 ont été supprimés. Les licenciements

individuels sont passés de 67 en 1995 à 219 en 2004, pendant que les intérimaires – en équivalent temps plein – passaient dans la même période de 245 à 906.

La Redoute-Sogep abuse de l'intérim et surexploite les intérimaires, mais pour une fois elle a dû reculer et ça fait plaisir.

Correspondant LO

## • Toulouse

# Quatre ans après l'explosion d'AZF, jamais Total n'a fait autant de profits !

Il y a déjà quatre ans que l'usine AZF a explosé, provoquant la catastrophe que l'on sait : 30 morts, 5 000 blessés, et au moins 50 000 sinistrés. Comme tous les ans la date anniversaire de ce 21 septembre 2001 a été l'occasion de faire le point sur le règlement des dommages et l'avancement du dossier pénal.

Pour les populations sinistrées des quartiers pauvres, les conditions de vie n'ont fait qu'empirer, parce qu'aux problèmes de réparation se surajoute la crise généralisée du logement.

Ainsi, à la Cité du Parc, la destruction du bâtiment B a commencé sans qu'aucune construction de remplacement ait été prévue. Et c'est ce moment que choisit la mairie de Toulouse pour mettre en place son GPV, Grand projet de ville, qui prévoit de rayer 2000 logements de la carte. Or, après de longues galères, les ex-habitants du bâtiment B sont revenus dans le coin, pour cohabiter chez des parents, une famille sur une autre dans un T4. On détruit le bâtiment B, et il y a aujourd'hui un T4 au bâtiment C où habitent 23 personnes, du moins si cela peut s'appeler habiter !

Dans les trois autres bâtiments de la Cité du Parc, les travaux avancent tant bien que mal, à vrai dire plutôt mal que bien. Quatre ans après, on peut dire que c'est à moitié fait. Les appartements ne sont toujours pas sécurisés, la pose des volets roulants devant commencer d'ici peu. Les réparations des colonnes descendantes, des ter-

rases, du bâtiment de la conciergerie ne sont toujours pas commencées.

Dans les parties privatives, les malfaçons pullulent, alors que les entreprises qui ont réalisé ces travaux dans l'urgence ont disparu avec leur chèque.

Aujourd'hui, à la Cité du Parc, on continue à vivre beaucoup plus mal qu'avant l'accident d'AZF. Alors il s'agit sans doute d'une situation extrême, mais pour de très nombreux sinistrés, la page n'a pas encore pu être tournée.

Par contre pour le responsable de la catastrophe, le groupe Total, tout va très bien, merci ! Ses dirigeants se sont répandus en déclarations rassurantes, déclarations qui ont été reprises sans vérification par la presse, comme c'est souvent le cas. À le croire, il n'y aurait que 141 cas de dédommagements en souffrance ! Le gros mensonge ! Alors que 2000 dossiers corporels nouveaux ont été déposés depuis le printemps, la plupart pour des dommages auditifs ou des aggravations. Et il ne s'agit là que d'une partie des dommages.

Certes Total aimerait bien fermer la porte aux indemni-



Vue du cratère provoqué par l'explosion de l'usine AZF. Mais pour Total, c'est comme s'il ne s'était rien passé.

sations et vient de réussir à faire signer par le Comité de suivi des victimes un avenant qui vise à rendre beaucoup plus difficile le dépôt de dossiers par les sinistrés.

On doit d'ailleurs remarquer que dans ce Comité de suivi, les associations de sinistrés n'ont que voix consultative, quand on veut bien les consulter, ce qui est rare. Ce sont quand même les premiers concernés, mais on continue à les considérer comme des mineurs dont les autorités bienveillantes, chancellerie, préfecture et mairie de Toulouse,

s'occupent dans la plus grande opacité.

Enfin, il reste la question du dossier pénal. On doit d'abord remarquer que ni la mairie de Toulouse ni les conseils généraux et régionaux à majorité de gauche ne se sont portés partie civile contre Total, à la différence de leurs homologues pour les catastrophes de l'*Erika* ou du tunnel du Mont-Blanc. Ils déclarent privilégier la voie amiable dans la négociation avec Total... Et il est vrai qu'ils se traitent comme les meilleurs amis du monde. Comment s'étonner dans ces conditions

que le procureur vienne de rejeter une demande des associations de sinistrés pour la mise en examen de Total pour « mise en danger de la vie d'autrui » ?

Ainsi, quatre ans après les faits, le groupe Total n'est toujours pas inquiété et ce sont deux lampistes, ainsi que le directeur de l'époque, qui restent mis en examen et risquent de payer pour une entreprise qui fait un milliard d'euros de profits par mois, après avoir provoqué la plus grande catastrophe industrielle de ces dernières années.

Correspondant LO

## • Petits profits en marge des gros

### L'État subventionne les pétroliers

Dans une interview récente, le ministre délégué à l'Industrie, François Loos, numéro 2 de Thierry Breton, constatait : « L'ensemble du secteur pétrolier bénéficie d'un cadre très favorable en France. Je rappelle que l'IFP (Institut français du pétrole) est financé à 190 millions par an par l'État, et à quelques millions seu-

lement par Total. L'IFP sert essentiellement à faire la recherche-développement du secteur pétrolier, qui est absolument fondamentale pour préparer l'avenir. »

L'IFP est un organisme qui fait de l'enseignement, met au point des techniques nouvelles et exploite, moyennant finan-

ces, ses nombreux brevets dans tous les domaines de l'industrie pétrolière. Mais apparemment, le budget n'est pas équilibré et l'État doit mettre la main à la poche pour permettre à l'IFP de continuer à exister, alors que Total, l'un des gros bénéficiaires, se montre, comme dit le

ministre, particulièrement pingre.

Ces 190 millions sont un (petit) cadeau de plus des contribuables aux trusts du pétrole, et en particulier à Total, qui empoche sans même imaginer qu'il pourrait dire merci...

André VICTOR

## • Nouvelle disposition en faveur de la précarité

### Travail intérimaire et... permanent

Un accord vient d'être signé entre les représentants des patrons des entreprises de travail temporaire (SETT) et les syndicats CFDT, CGC et FO de la branche, accord qui revient dans la pratique à introduire le recours illimité et sans réserve à des travailleurs intérimaires.

L'entrée en vigueur en janvier dernier de la loi Borloo, dite de Cohésion sociale, avait autorisé le recours à l'intérim sous prétexte de « faciliter l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles parti-

culières ». La formulation était suffisamment vague pour permettre tous les abus et présenter l'intérim, non comme un pis-aller, mais comme une facilité pour obtenir un emploi. La seule contrepartie exigée par la loi Borloo était tout aussi vague : « Un complément de formation professionnelle au salaire » devait être donné.

Désormais, avec ce nouvel accord dénoncé à juste titre par la CGT, non signataire, tous les travailleurs recherchant un emploi sont concernés. L'accord précise que seront tenus d'accepter une

mission d'intérim les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus de douze mois, les Rmistes, les jeunes sortis du système scolaire depuis plus de six mois et sans emploi, les chômeurs depuis plus de trois mois s'ils ont plus de cinquante ans et sont sans qualification, les personnes ayant travaillé moins de 210 heures au cours des six derniers mois quel qu'ait été le type de contrat, les travailleurs handicapés, les allocataires de l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) ou de l'API (Allocation de parent isolé).

En fait, un tel contrat généralise la précarité du travail, permet aux employeurs d'instaurer la flexibilité totale à la seule condition qu'ils passent par une entreprise d'intérim pour embaucher.

Jusqu'à présent, les dispositions du Code du travail limitaient l'embauche d'un travailleur intérimaire au remplacement temporaire d'un salarié absent, à l'accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise ou encore à des emplois saisonniers. Les patrons ne se gênaient pas pour tourner ces règles et abuser du tra-

vail intérimaire, par l'intermédiaire d'entreprises de marchands d'hommes ou par le biais de sociétés sous-traitantes.

Ce sont ces quelques limites que la loi fixait qu'un tel accord veut balayer. Avoir la possibilité de recourir systématiquement au travail intérimaire sans même avoir à tricher avec le Code du travail, le patronat en a toujours rêvé. Aujourd'hui, les représentants syndicaux qui signent un tel accord l'aident à le réaliser.

Lucienne PLAIN